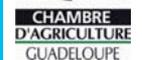
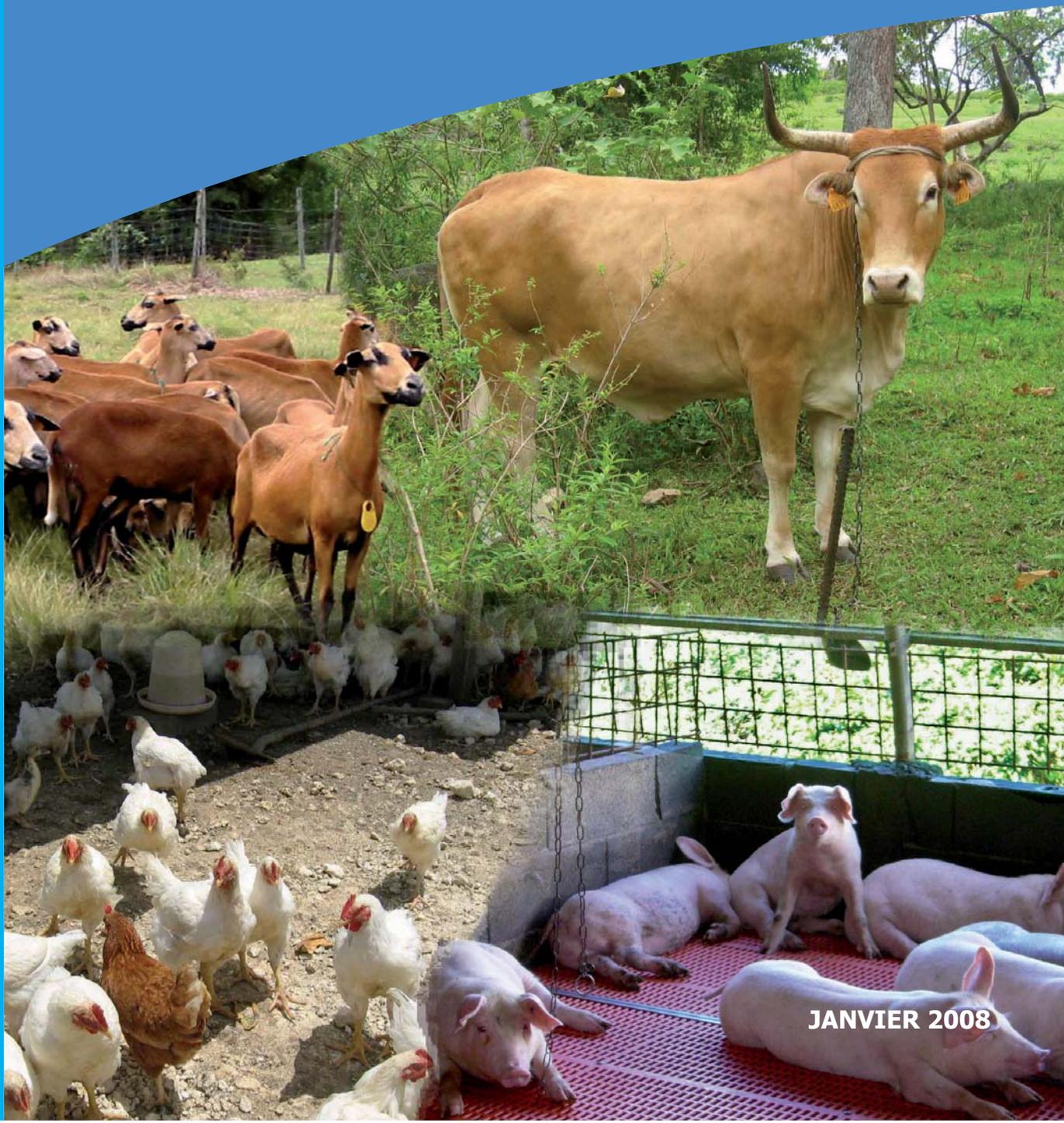


Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guadeloupe

SYNTHESE



JANVIER 2008

Ce document constitue une première synthèse des travaux réalisés en 2007 en Guadeloupe dans le cadre du programme «Réseaux de références» du Chapitre VI du POSEI France.

Il débute par une présentation synthétique des objectifs du programme et des choix méthodologiques retenus sur cette première phase.

Le corps du document se compose d'un panorama global de l'élevage guadeloupéen et des éléments de caractérisation des principaux systèmes d'exploitation avec élevage.

Dans un souci de lisibilité, ce dernier chapitre est traité par filière de production : bovine, petits ruminants, porcine, avicole et cunicole.

Les auteurs tiennent à remercier les personnes (éleveurs, responsables professionnels, directeurs, responsables et conseillers techniques, ...) rencontrées tout au long de ce travail. Elles ont grandement contribué à l'élaboration de cette photographie de l'élevage guadeloupéen.

Une mention toute particulière pour Sylvain Bleubar, directeur de l'EDE, Jean-Charles Maisonneuve, chef du SEA à la DAF, Elie Shitalou et Stéphan Asselin de Beauville de l'IGUAVIE et Thierry Maruejouis, directeur de Cap'Viande, pour leur disponibilité, leur réactivité et leur contribution à la mise en oeuvre du programme.

Rédaction : Frédéric Galan (Institut de l'Élevage), Lionel Julien (ITAVI) et Boris Duflot (IFIP - Institut du Porc)

Photos : Boris Duflot, Frédéric Galan, Vy Nguyen, Lionel Julien, Régis Alexandre

Sommaire

Chapitre 1 :	le programme « Réseaux de références », mesure d'accompagnement du POSEI France	P. 3
Chapitre 2 :	méthode utilisée pour la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage	P. 5
Chapitre 3 :	principales caractéristiques de milieu	P. 7
Chapitre 4 :	poids relatif de l'agriculture guadeloupéenne	P. 9
Chapitre 5 :	panorama de l'élevage de Guadeloupe	P. 13
Chapitre 6 :	caractérisation de la filière bovine Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'élevage bovins	P. 23
Chapitre 7 :	caractérisation des filières petits ruminants Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'élevage de petits ruminants	P. 33
Chapitre 8 :	caractérisation de la filière porcine Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de porcs	P. 37
Chapitre 9 :	caractérisation de la filière volailles de chair Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec volailles de chair	P. 43
Chapitre 10 :	caractérisation de la filière poules pondeuses Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec poules pondeuses	P. 48
Chapitre 10 :	caractérisation de la filière cunicole Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de lapins	P. 52
Conclusions :		P. 56
Annexes :		P. 58



Carte 1 : le département de la Guadeloupe

Chapitre 1 :

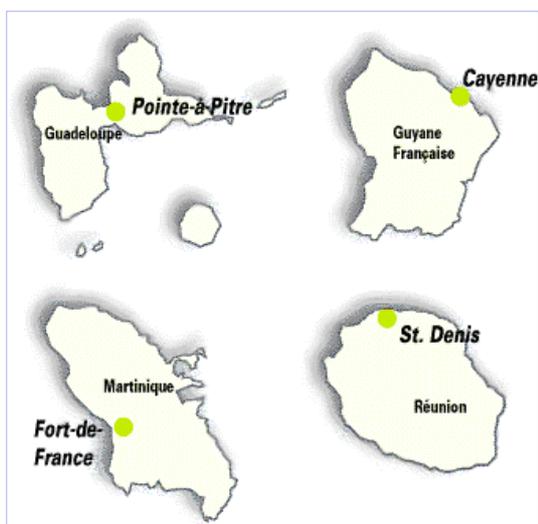
le programme « Réseaux de références », mesure d'accompagnement du POSEI France

1.- Les objectifs poursuivis

L'agriculture des Départements d'Outre-Mer dispose de nombreux atouts et tient un rôle central dans l'emploi et dans la structuration du milieu rural. Mais elle reste soumise aux aléas climatiques des zones tropicales et souffre de contraintes spécifiques comme l'éloignement de l'Union européenne et l'insularité (Antilles, Réunion).

La stratégie du POSEI est de consolider cette agriculture en améliorant sa compétitivité et en accompagnant sa diversification, afin notamment de mieux couvrir les besoins des populations locales.

Le programme « Réseaux de références » est une mesure d'accompagnement (Chapitre VI) du POSEI France, appuyant le développement des filières animales dans les quatre départements d'Outre-Mer.



Ce programme vise à l'élaboration de références technico-économiques locales relatives aux principaux systèmes d'exploitation avec élevage de ces territoires.

Dans cet objectif, un réseau de 200 exploitations pour la totalité des 4 DOM, représentatives des principaux systèmes d'élevage présents dans chaque département a été constitué.

Chaque élevage du projet bénéficie d'un suivi global (technique, économique..) réalisé par un conseiller d'un partenaire local (Chambre d'Agriculture, Organisations de Producteurs,...).

Par leur fort ancrage avec les réalités de terrain, ces références permettront :

- d'une part, de contribuer à l'identification et l'estimation des contraintes spécifiques impactant les coûts de production locaux. Ces éléments pourront ainsi être mis en perspective de l'objectif communautaire de parité de revenu au sein de l'Union Européenne, notamment avec ses régions ultra-périphériques (RUP) dont les DOM font partie.
- d'autre part, d'accompagner l'installation et le développement de nouveaux élevages, ainsi que de proposer des pistes d'amélioration ou d'optimisation des conduites d'élevage.

Sous la Maîtrise d'ouvrage des Ministères en charge de l'Outre-Mer et de l'Agriculture, et de l'ODEADOM, ce programme est coordonné et mis en œuvre au niveau national par l'Institut de l'Élevage, en association avec l'IFIP et l'ITAVI.

La mise en œuvre en Guadeloupe est assurée conjointement par la Chambre d'Agriculture et l'IGUAVIE. Au niveau des « Départements Français d'Amérique » (Guadeloupe, Guyane et Martinique), la coordination, animation et synthèse des travaux sont assurées par 3 ingénieurs des Instituts techniques (Institut de l'Élevage, IFIP et ITAVI), rassemblés dans un Pôle Régional situé en Guadeloupe.

2.- Les différentes phases du programme « Réseaux de références » sur la période 2007/2009

L'année 2007 correspond au démarrage opérationnel du projet dans les DOM, avec l'installation dans les DFA de l'équipe des Instituts techniques animaux : Institut de l'Élevage, Institut du Porc (IFIP) et Institut de l'Aviculture (ITAVI).

Le 1er semestre 2007 a été notamment consacré à la caractérisation des filières et des systèmes d'exploitation avec élevage de chacun des DOM, à partir des données disponibles et des expertises locales.

Au cours du second semestre 2007, le projet est entré dans une phase associant de plus en plus les partenaires locaux :

- sélection des systèmes d'exploitation avec élevage prioritaires (11 types) par le Comité de Suivi Local (CSL du 29 octobre 2007 en Guadeloupe) associant les responsables professionnels des filières animales, des autres partenaires locaux et les Maîtres d'ouvrage nationaux.,
- identification et «recrutement» des exploitations pouvant être rattachées aux systèmes d'exploitation avec élevage (50 exploitations) retenus lors du CSL,
- formation / motivation des techniciens locaux aux actions à mener dans le cadre du projet, et en premier lieu au diagnostic d'exploitation,
- réalisation des diagnostics d'exploitation portant sur la campagne agricole 2006,
- saisie, révision et validation des données collectées sur un logiciel de stockage commun (Diapason).

En Guadeloupe, fin 2007, 45 diagnostics d'exploitations¹ étaient centralisés dans la base de données régionale (soit un taux de réalisation de près de 90%).

¹ La difficulté à réaliser un diagnostic dans certains types de systèmes d'exploitation (exploitations avec porcs créoles) a généré des retards de collecte. Ce travail sera mené au cours des premiers mois de l'année 2008.

Les données collectées ont été restituées auprès des producteurs lors de 3 réunions collégiales. Plus de 90% des éleveurs Réseau y ont participé.



L'année 2008 sera consacrée à la montée en puissance du dispositif et à la valorisation des premiers résultats issus du suivi des exploitations du Réseau. Des documents d'enregistrement ont été élaborés et diffusés sur les fermes afin d'améliorer la qualité des données collectées.

Au cours de cette même année 2008, un tableau de bord sur l'évolution des filières animales sera élaboré dans chaque DOM, en partenariat avec les opérateurs locaux.

Il comprendra des indicateurs macro-économiques (données de filière) et micro-économiques (données de conjoncture).

Outre le suivi individuel des exploitations du Réseau et l'actualisation du tableau de bord sur l'évolution des filières animales, l'année 2009 sera consacrée à l'élaboration de « cas-types » pour les principaux systèmes d'exploitation avec élevage retenus dans les DOM. Les cas-types sont une caractérisation optimisée de chaque type de système d'exploitation avec élevage, élaborée à partir du suivi des fermes Réseau.

Chapitre 2 : méthode utilisée pour la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage

Compte tenu des objectifs dévolus au programme « Réseaux d'Élevage », le choix des systèmes d'exploitation avec élevage retenus dans les DOM est déterminant.

Il s'agit en effet d'identifier puis de réaliser le suivi technico-économique de systèmes de production viables, vivables, reproductibles et représentatifs de l'élevage de chaque DOM.

Pour ce faire, l'ensemble des données disponibles au niveau local et national a été mobilisé.

1.- Une mobilisation des bases de données disponibles pour fixer les grandes masses

Afin d'avoir une première estimation quantitative des différents systèmes d'exploitation avec élevage, les données de cheptel des enquêtes « structure » du SCEES ont été utilisées (données 2003 & 2005 en bovins, porcins, petits ruminants, volailles, lapins).

Même si de tels supports connaissent dans les DOM des difficultés d'échantillonnage, ils n'en demeurent pas moins utiles pour connaître les grandes masses et peuvent être considérés comme suffisamment fiables.

Pour les exploitations bovines, une extraction de la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI) a pu être utilisée (année 2006).

Elle a permis de consolider les chiffres précédents d'une part et d'estimer les performances et volumes de production des différents systèmes d'élevage bovins de Guadeloupe d'autre part.

2.- Des enquêtes auprès d'experts locaux pour caractériser les principaux systèmes d'exploitation avec élevage

A l'issue d'une rapide phase de familiarisation et d'analyse bibliographique, la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guadeloupe a été réalisée à dire d'expert (Perrot et Landais, 1993), comme dans le cas des Réseaux d'élevage métropolitains.

La majorité des personnes ressources sur l'agriculture et l'élevage de Guadeloupe ont été rencontrées lors d'entretiens individuels (cf. Annexe 1).

Sur la base de cette quarantaine d'entretiens, une première esquisse des systèmes d'exploitation avec élevage a été construite.

Dans le contexte guadeloupéen où les organisations de marché sont fragiles et les changements fréquents, ce travail s'est efforcé d'intégrer des composantes historiques des systèmes de production et de schématiser les flux et l'organisation de chaque filière animale.

3.- Des enquêtes auprès d'éleveurs et des visites de terrain pour identifier les logiques d'éleveurs et préciser les conduites d'élevage

En partenariat avec les différents acteurs de l'élevage de Guadeloupe (EDE, Interprofession, Organisations de Producteurs,...), des visites d'exploitations ont été réalisées sur la fin du premier semestre 2007.

Pour chacune des principales productions, elles ont contribué à délimiter les contours structurels du système de production (surface, taille de cheptel, main d'œuvre,...) et à éclaircir les différents modes de conduite de l'atelier animal (niveau de performance zootechnique et principaux postes de charges).

Une première approche économique a été réalisée pour chacun des types identifiés. Elle a permis d'estimer la taille de cheptel minimale afin de se rapprocher d'un seuil de viabilité économique.



Action menée	Période
- Familiarisation, collecte bibliographique, mobilisation des bases de données	Février- Avril 2007
- Entretiens d'experts et premières enquêtes de terrain	Avril – Juin 2007
- Elaboration d'une première esquisse typologique des différents systèmes d'exploitation avec élevage	Juin – Septembre 2007
- Présentation locale de la pré-typologie avec caractérisation économique des types	GTL du 11/06/2007
- Consolidation des données typologiques - Réalisation d'enquêtes approfondies	Juillet -Octobre 2007
- Présentation de la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guadeloupe - Validation de la typologie par les responsables locaux et les Maîtres d'ouvrage nationaux - Sélection des 11 types à suivre sur la période 2006/2012	Comité de Suivi Local du 29/10/2007

Tableau 1 : Récapitulatif des principales étapes de caractérisation des filières animales et de construction de la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guadeloupe

Chapitre 3 : principales caractéristiques de milieu

1.- Contexte pédo-climatique

Fruit d'une histoire géologique assez complexe, la Guadeloupe est aujourd'hui constituée de deux principales régions aux origines et caractéristiques pédoclimatiques très différentes :

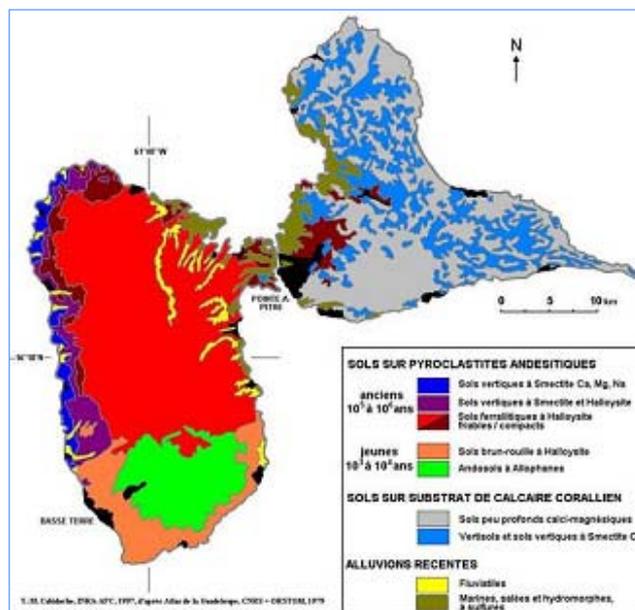
- la Basse Terre, volcanique, au relief assez tourmenté qui accroche sur les contreforts de la Soufrière (1.467 m) une bonne partie des nuages tropicaux.

Les précipitations annuelles varient entre 2 et 4 mètres d'eau. Cette région concentre les productions de bananes, un quart de la canne à sucre (partie Nord) et la majorité des élevages spécialisés de monogastriques.

- la Grande Terre, calcaire, plane hormis dans les Grands Fonds (petites vallées sinueuses autour de mornes, souvent sous le niveau de la mer).

Cette région est relativement peu arrosée (précipitations < 1.500 mm), avec des pluies concentrées sur le second semestre (2/3 du total).

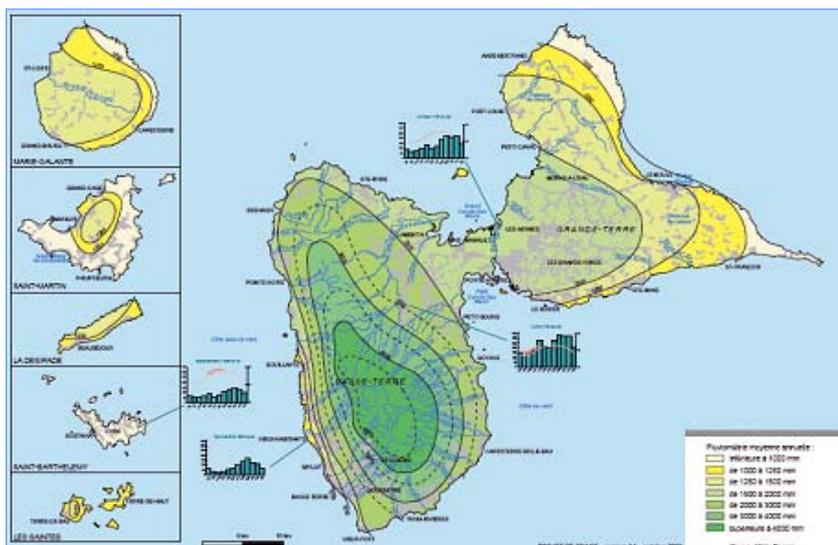
Depuis le milieu des années '80, le développement de l'irrigation y a permis l'essor de productions maraîchères et vivrières, et ponctuellement de prairies temporaires irriguées.



Carte 3 : les sols de Guadeloupe
(source : INRA-APC Guadeloupe)

Trois principaux types de sols sont rencontrés :

- la côte au vent (Petit Bourg à Capesterre) se compose essentiellement de sols ferralitiques profonds et très argileux. Malgré une dessiccation rapide en saison sèche, le bon enracinement des plantes leur permet de résister au manque d'eau,
- la côte sous le vent est composée de vertisols, aux propriétés gonflantes en périodes des pluies et se lézardant de larges fissures durant les périodes sèches,
- la Grande Terre regroupe à la fois des sols dérivés de calcaire coralliens (sols calcimorphes et vertisols) sur la partie Est à hydromorphie temporaire ou permanente et des sols d'alluvions sur la côte du Grand cul de sac marin à hydromorphie temporaire.



Carte 2 : la répartition de la pluviométrie
en Guadeloupe (source : Ministère de l'Environnement)

2.- Conséquences sur les conduites d'élevage

Sur Basse-Terre, l'élevage des ruminants doit faire face à des difficultés de pâturage en saison des pluies (piétinement en lien avec le fort chargement animal permis par ces prairies fertiles, faible valeur alimentaire saisonnière des fourrages, pression parasitaire,..). Le reste de l'année, les bonnes ressources fourragères permettent des chargements observés de 3 à 4 vaches /ha.

A l'inverse, sur Grande Terre (et les îles voisines de Marie-Galante, des Saintes, et de la Désirade), les éleveurs sont confrontés à des déficits fourragers chroniques assez prononcés sur les mois d'avril à juin (seconde partie de la saison sèche, cf figure 3 sur la commune de Moule).

La faible épaisseur de sol (réserve hydrique minime) et la fréquence des vents (évapotranspiration importante) accentuent le déficit pluviométrique initial.



Le chargement animal dépasse rarement 2 vaches par hectare, avec un affouragement complémentaire fréquent à base de co-produits de la canne à sucre (partie supérieure avec les dernières feuilles), voire de canne entière. Cette complémentation est compatible avec la campagne sucrière. La coupe intervient entre les mois de mars et juin.

Concernant les productions hors-sols, généralement situées à faible altitude (moins de 500 m), le climat tropical humide de la Guadeloupe est générateur de moindres consommations alimentaires et de moindres vitesses de croissance en production porcine. Toutefois, l'indice de consommation ne serait pas affecté¹.



A l'exception de deux élevages de pondeuses en cage, les bâtiments que l'on trouve en Guadeloupe sont ouverts, et ne disposent pas d'équipements spécifiques pour lutter contre la chaleur.

En volailles de chair, les hausses brutales de température (fréquentes sur le 1er semestre) peuvent générer une forte mortalité dans les élevages. Une attention toute particulière doit également être portée sur les conduites sanitaires avec la mise en œuvre de plans assez complexes.

En production cunicole, les performances animales sont affectées par la chaleur (moindre consommation) et par la durée du jour qui entraîne une diminution du nombre de repas.

¹ Renaudeau et al, 2005, Journées Recherche Porcine

Chapitre 4 : poids relatif de l'agriculture guadeloupéenne

L'économie guadeloupéenne est axée sur le secteur tertiaire (83% du PIB 2005) dont les services marchands constituent la principale composante. Avec une valeur de 16.600 €/habitant, le PIB guadeloupéen représente seulement 60% du PIB national (IEDOM 2006).



Le poids de l'agriculture est de 3% du total (comme en métropole). Le secteur primaire représenterait 2,2% du total des actifs salariés de Guadeloupe, avec près de 2.600 personnes (IEDOM, 2006).

Ce chiffre en repli régulier suit les évolutions des productions bananières et cannières de l'île, génératrices de deux tiers des emplois salariés agricoles.

A titre de comparaison, la branche « hôtels & restaurants » employait 15% des salariés guadeloupéens lors du dernier recensement de la population en 1999 .

Par contre, si l'on recense l'ensemble des personnes ayant « une activité agricole », le chiffre est nettement plus élevé. En 2005, les services statistiques de la DAF évaluaient à près de 8.600 le nombre d'emplois du secteur primaire, ce qui représente un peu plus de 5% de la population active guadeloupéenne.

Nombre d'UTA	Nombre d'exploitations	Nombre d'UTA
< 0,5	4 000	1 135
0,5 à < 1	3 080	2 220
1 à < 2	1 960	2 485
2 à < 3	230	560
3 et plus	220	2 155
Total	9 490	8 550

Tableau 2 : Répartition des exploitations de Guadeloupe selon le nombre d'UTA (SCEES, 2005)

La pluriactivité est une caractéristique importante de l'agriculture guadeloupéenne, présente dans tous les secteurs dont l'élevage. A titre d'exemple, le traitement des données 2006 de la BDNI fait apparaître plus de 10.000 détenteurs de bovins sur l'archipel guadeloupéen...



1.- Les principales productions agricoles

La décomposition des 270 M€ de produits annuels agricoles fait apparaître un autre trait de l'agriculture guadeloupéenne : sa diversité.

La canne à sucre et la banane y font figures de « piliers historiques », avec toutefois aujourd'hui un tiers seulement de la valeur agricole (respectivement 20 et 15%).

Avec 48,4 M€ en 2006 (source IEDOM), les productions animales génèrent, comme les produits maraîchers, près de 20% de la valeur agricole départementale.

Les ruminants en constituent près de la moitié, l'autre moitié étant équitablement répartie entre les productions porcines, volaille de chair et œufs.

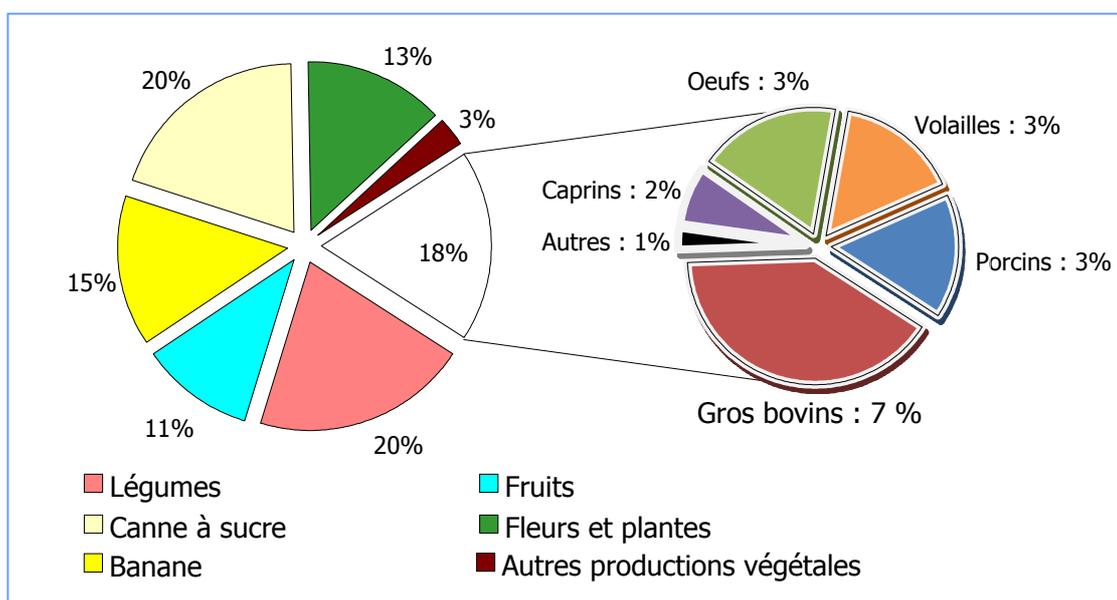


Figure 1 : décomposition en valeur des productions agricoles de Guadeloupe (source : SAA, 2005)

2.- L'assolement départemental

Avec près de 44.000 ha, la surface agricole utile (SAU) ne représenterait que 25 % du territoire de la Guadeloupe. La forêt en occupe plus de 40 %, le solde étant consacré à des territoires bâtis (35.000 ha, soit 20% du territoire).

Par ailleurs, la DAF recense près de 20.000 ha de « surfaces agricoles non cultivées », mais sur lesquels il est fréquent d'observer de nombreux bovins au piquet appartenant à des détenteurs sans surface en propriété.

Compte tenu de l'importance du Parc, Grande-Terre et Marie-Galante représentent les 2/3 de la SAU de Guadeloupe.

Avec une croissance démographique moyenne de 1% (soit le triple de la métropole), les terres agricoles se réduiraient annuellement de 3% (Agreste, 2006). La densité de population se situe à 2 fois et demi le niveau de la métropole, avec près de 260 habitants/km².

3.- La consommation alimentaire

Près de 450.000 habitants vivent en Guadeloupe, dont quasiment 30% dans le petit triangle urbain Abymes – Gosier – Baie Mahault (10% de la superficie de l'île). Zone de communication entre les deux principales îles, la densité de population y dépasse 700 hab./km², soit un niveau supérieur à ceux de l'Essonne ou des Yvelines.

En Guadeloupe, la consommation annuelle de viande est estimée à 50 kg par habitant (à peine plus de 50% de la consommation métropolitaine), celle d'œufs coquille à 110 œufs, soit deux tiers du niveau métropolitain.



Comme l'illustre la figure 3, le profil de consommation est sensiblement identique avec près de 70% de viandes d'animaux à cycle court (porcs & volailles) et 30% de viande de ruminants.

Par contre, au regard de l'ensemble des viandes blanches, le poids relatif de la consommation avicole est deux fois plus élevé en Guadeloupe qu'en métropole. La viande de porc ne représente que 7kg/habitant contre 35 kg en métropole.

A l'exception des œufs où le taux d'approvisionnement local avoisine les 60%, ce taux est faible pour les principales productions animales : bovin (45%), porcin (20%) et volailles (12%).

Les importations d'œufs réfrigérés en provenance de métropole et le manque d'organisation de la filière ponte ne permettent pas le plein développement des ateliers de pondeuses.

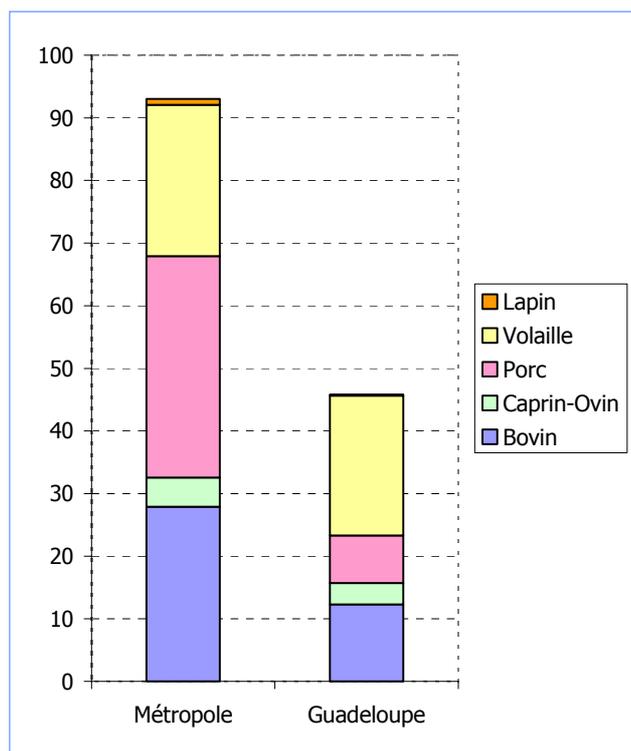


Figure 3 : Comparaison du panel de consommation annuelle de viande par habitant en Guadeloupe et en métropole (source : DAF, 2006)

Comme le détailleront les schémas de filière (à partir du chapitre 6), le poids des importations de viande généralement congelée en provenance de métropole est prépondérant dans l'organisation de la mise en marché des viandes locales.

La viande importée constitue fréquemment le « cœur de gamme » des GMS, et un jalon pour positionner les prix (et donc les volumes consommés) des produits locaux.

Chapitre 5 : panorama de l'élevage de Guadeloupe

1.- Les chiffres clés de production

Avertissement : En raison notamment de la faible taille des structures et de l'omniprésence d'autres activités de « l'exploitant », le dénombrement des exploitations et activités agricoles n'est pas une science exacte en Guadeloupe.

Plus des trois quarts des 9.500 exploitations guadeloupéennes recensées en 2005 possèdent un cheptel (source : Agreste). Le poids des ruminants y est prépondérant, avec une présence dans près de 80% des exploitations avec élevage.

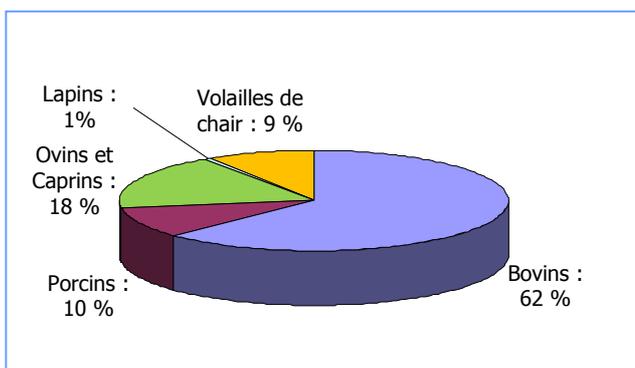


Figure 4 : Décomposition du nombre d'exploitations guadeloupéennes avec élevage (Source : SCEES 2005)

En terme de production de viandes, la production bovine ne représente plus que 50 % du total, les volailles et le porc se partageant l'autre moitié des 12 kg de viande produite par habitant. Le taux moyen d'auto approvisionnement en viande peut être estimé à 25% de la consommation actuelle.

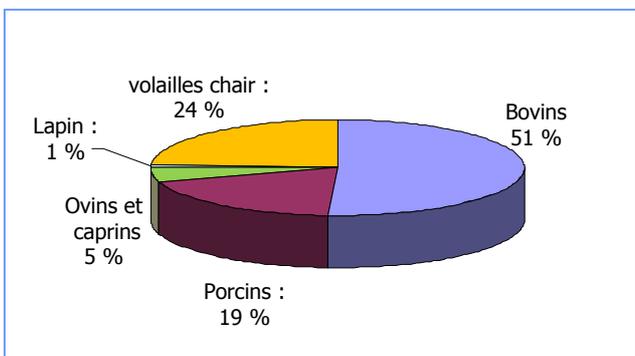


Figure 5 : Décomposition de la production locale de viande par espèce (Source : Traitement Institut de l'Elevage à partir du SCEES, 2005)

On enregistre depuis quelques années une très forte disparition des très petites structures d'élevage, que l'on qualifiera de « détenteurs d'animaux ».



Entre 2000 et 2005, leur nombre a été divisé par deux. Compte tenu de la pyramide des âges et de la faible attractivité de ces systèmes pour les nouvelles générations, cette tendance devrait se poursuivre sans pour autant libérer de foncier agricole, ni impacter significativement le marché car ces structures ne sont ni très productives, ni très consommatrices d'espace (foncier non agricole, occupation précaire,...)

Dans le milieu des années '80, la réforme foncière, qui a concerné près de 25% de la SAU, a contribué à installer progressivement au sein de GFA (Groupements Fonciers Agricoles) une génération de nouveaux producteurs (de l'ordre de 700 au total). Vingt ans après, nombreuses sont les exploitations qui ont périclité, certains cédant notamment à la pression immobilière qui gangrène les espaces agricoles.

	Seuil minimum	Nombre d'EA	Cheptel détenu
Bovins	5 vaches	1.400	12.000 vaches
Ovins	25 brebis	20	700 brebis
Caprins	25 chèvres	100	3.500 chèvres
Porcins	5 truies	70	800 truies
Pondeuses	100 poules	20	180.000 poules
Volailles Chair	500 poulets produits/an	90	90.000 poulets /an
Lapins	20 cages mères	20	1.700 cages-mères

Tableau 3 : Estimation du nombre d'exploitations d'élevage en Guadeloupe

Comme l'illustre le tableau 3, on peut estimer qu'un cinquième environ des exploitations agricoles de Guadeloupe ont une réelle activité d'élevage (monogastriques ou ruminants).

Si l'on prend le cas de l'élevage bovin, la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI) 2006 fait apparaître plus de 10.000 détenteurs bovins. En retenant ceux qui ont déclaré à l'EDE au moins une naissance ou une vente de bovin sur l'année civile, il n'en reste plus que 2/3 pour un effectif de près de 30.000 femelles adultes.

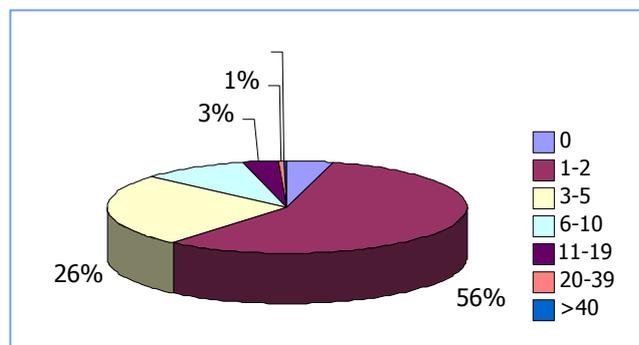


Figure 6 : Répartition du nombre d'exploitation selon la taille du cheptel de femelles (Source : Traitement Institut de l'Elevage BDNI 2006)

En poursuivant le zoom sur les éleveurs ayant plus de 5 vaches (soit un revenu complémentaire supérieur à 1/3 de SMIC), environ 1.300 éleveurs sont dénombrés, auxquels il convient de rajouter une centaine de petits ateliers d'engraissement.

Le cheptel détenu par ces éleveurs est estimé à près de 12.000 vaches, soit environ 40% de l'effectif départemental et 55% des animaux abattus en Guadeloupe.

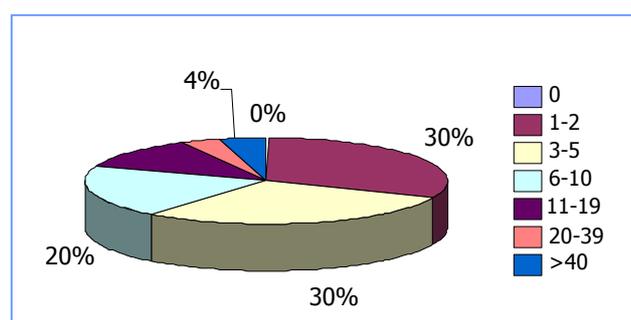


Figure 7 : Répartition du cheptel selon la taille du cheptel de femelles (Source : Traitement Institut de l'Elevage BDNI 2006)

Sur les 1.400 exploitations de plus de 5 vaches, la majorité des ateliers ruminants se situent sur Grande Terre, et sur Marie-Galante. La Désirade se singularise par son poids relatif dans l'élevage caprin, adapté à ce territoire aride.

Pour les productions monogastriques, le zonage est moins marqué mais la Basse-Terre héberge l'essentiel des ateliers cynicoles et porcins de Guadeloupe.

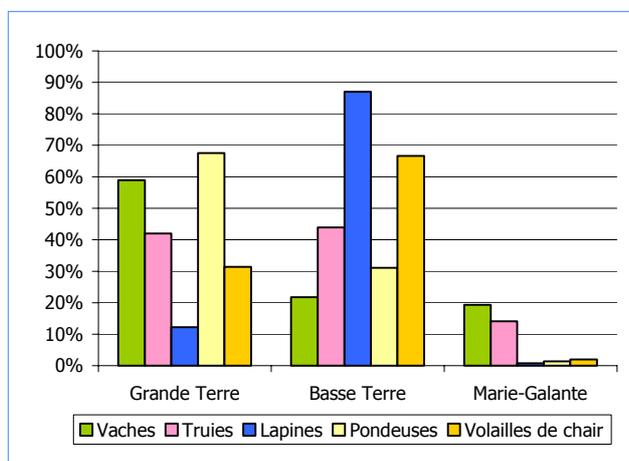


Figure 8 : Répartition du cheptel de production en Guadeloupe (Source : BDNI 2006, SCESS 2005)

2.- Enseignements pour l'organisation d'un réseau d'élevage en Guadeloupe

Les systèmes généralement retenus au sein des Réseaux d'Élevage sont « *viables, vivables et durables* » afin de pouvoir servir de supports au développement local. Ceci sous-tend des objectifs de performances technico-économiques et de reproductibilité du système afin de pouvoir installer demain de nouveaux producteurs et contribuer ainsi à l'essor de la production locale.

Avec une surface moyenne de moins de 4 ha par exploitation, il est impossible de parler de spécialisation sauf éventuellement en productions monogastriques (porcs, volailles, lapins).

	Nombre total d'exploitations	Dont « professionnelles »	SAU (ha) des exploitations « professionnelles »
Moins de 2 ha	4.139	172	260
2 à moins de 5 ha	3.527	441	1.440
5 à moins de 10 ha	1.338	866	6.385
10 à moins de 20 ha	392	305	3.956
20 à moins de 50 ha	58	46	1.318
50 à moins de 100 ha	23	23	1.580
100 et plus	11	11	3.406
Total	9.488	1.863	18.346

Tableau 4 : Taille en superficie agricole utilisée (Données enquête structure 2005)

Toutefois, en système d'élevage bovin, la prise en compte du seul critère de « reproductibilité » écarterait des systèmes économiquement viables, au sein desquels des démarches de recherche d'autonomie fourragère ont parfois été initiées depuis plusieurs années. Sur ces quelques exploitations spécialisées, la conduite de l'atelier est reproductible mais pas l'ensemble du système d'exploitation.

Le tableau 4 illustre l'inégale répartition du foncier guadeloupéen, vestige de « l'économie de plantation cannière ». Actuellement, moins de 50 entreprises (2% de l'ensemble) détiennent 30% du foncier des exploitations « professionnelles ». Par ailleurs, 80% de ces exploitations (les moins de 5ha) ne valorisent que 44% des surfaces.

Le nombre d'éleveurs bovins spécialisés est infime à l'échelle de la Guadeloupe (< 20 exploitations). Un autre atelier est donc presque toujours présent dans les systèmes d'exploitation avec bovins : très majoritairement la canne à sucre et parfois un autre atelier animal (porc, petits ruminants) ou une autre production végétale (maraîchage, vivrier,..).

Dans l'archipel guadeloupéen, les petits ruminants sont également assez fréquents, avec un cheptel de 3.400 femelles connu des services de l'EDE, réparti sur 130 à 140 exploitations. Comme en témoignent les données d'abattage, il s'agit très majoritairement de caprins (80% des 800 têtes abattus au Moule en 2007).

Selon l'EDE, et en cohérence avec les enquêtes structure du SCEES, une dizaine seulement d'exploitations possèdent un cheptel de plus de 50 mères (brebis ou chèvres), ce qui traduit une activité complémentaire de cet élevage dans la quasi-totalité des situations.

	Moins de 25 mères	25 à 50 mères	Plus de 50 mères
2006	108	23	11
2007	61	63	10
Evolution	- 43 %	+ 173%	-10%

Tableau 5 : Répartition du cheptel de petits ruminants par taille (Source : EDE 2006 & 2007)

Avec une taille du cheptel départemental qui varie peu (-2%/2006), l'année 2007 semblerait toutefois traduire une certaine structuration de la production, avec une progression significative de la tranche des ateliers de 25 à 50 mères.

Le cheptel détenu par les ateliers de plus de 25 femelles représenterait désormais plus de trois quarts du cheptel recensé par l'EDE (contre 60% en 2006).

En élevage porcin, les ateliers de plus de 20 truies regroupent près de 70% du cheptel et impactent de manière significative la production locale. Ces élevages qui ont une conduite d'atelier s'approchant de celle existant en métropole, constitueront un vivier important pour les exploitations avec élevage porcin du Réseau de références de Guadeloupe.

En volailles, l'essentiel du cheptel de volaille de chair est détenu par des exploitations « professionnelles » orientées soit vers la production de poulets standards, soit vers du coq lourd. Le cheptel de poules pondeuses suit aussi la même logique de concentration.

Bovins	5 à 9 vaches	10 à 19	20 à 49	50 et plus
% exploitations	63%	17%	19%	1%
% cheptel détenu	42%	22%	28%	8%
Truies mères	4 à 9 truies	10 à 19	20 à 49	50 à 199
% exploitations	49%	30%	14%	7%
% cheptel détenu	11%	24%	28%	38%
Brebis mères	10 à 19 brebis	20 à 49	50 et plus	
% exploitations	33%	57%	10%	
% cheptel détenu	15%	50%	34%	
Chèvres mères	10 à 19 chèvres	20 à 49	50 et plus	
% exploitations	63%	36%	1%	
% cheptel détenu	46%	44%	9%	
Poulets de chair	500 à 2500 /an	2500 et plus		
% exploitations	31%	69%		
% production	6%	94%		
Poules pondeuses	100 à 499	500 et +		
% exploitations	52%	48%		
% cheptel détenu	2%	98%		

Tableau 6 : Répartition des cheptels guadeloupéens par taille (Source : SCEES 2005 et BDNI)

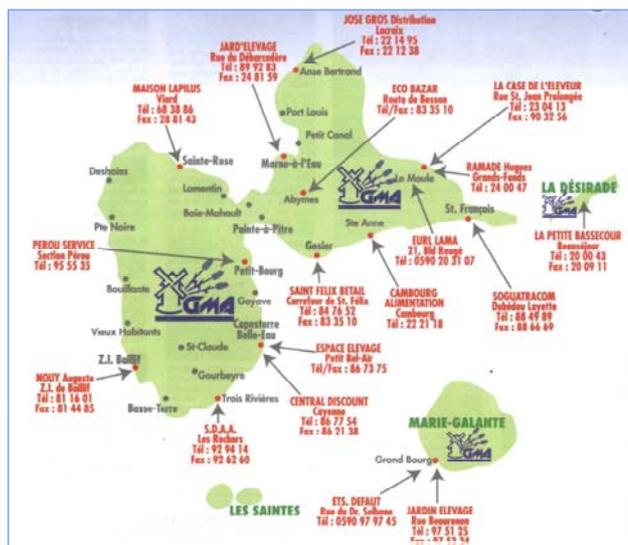
3.- Les principaux acteurs de l'élevage

Les opérateurs d'amont

L'entreprise des Grands Moulins des Antilles (GMA), basée à Baie-Mahault, est l'unique fabricant d'alimentation animale de Guadeloupe. Les ventes ont lieu sur le site ou chez un des 18 revendeurs de son réseau.

Il existe toutefois quelques distributeurs d'aliment métropolitain (marques Sanders, Guyomarc'h, Terrena,...), mais leur volume ne représenterait que moins de 5% des importations totales.

Deux importateurs principaux approvisionnent le marché guadeloupéen en poussins et œufs à couver (OAC) : AVIPRO et le Domaine de Saint Alary, ce dernier disposant d'un couvoir.



Carte 5 : Répartition des distributeurs Agréés GMA (Source : Grands Moulins des Antilles 2007)

Fournisseur	Aliment	Engrais, phytosanitaire, semences	Animaux vivants	Matériel d'élevage
Réseau GMA	31.000 t d'aliment du bétail fabriqués/an dont 43% d'aliments volaille et 38% d'aliments porc			
Distributeurs privés	1.900 tonnes d'aliment importé			
AVIPRO			530.000 poussins d'un jour (ponte et chair)	
Domaine de St ALARY			125.000 poussins d'un jour (ponte et chair) 70.000 OAC	
Autres importateurs			35.000 poussins d'un jour (ponte)	
SYLAP			Reproducteurs	
Cap'Viande		X		X
COOPORG			Reproducteurs	
SEPG			Reproducteurs	X
SICA végétales		X		X

Tableau 7 : Principaux fournisseurs des éleveurs de Guadeloupe (Données 2006 du PIF & enquêtes)

L'insémination artificielle est pratiquée en Guadeloupe par la COOPIAG qui réalise environ 2.000 IA/an, majoritairement dans des petits élevages. En effet, la COOPIAG regroupe 1.200 adhérents pour seulement 5.200 femelles.

Les inséminations se font avec des semences métropolitaines de Limousin (55%), de Blond d'Aquitaine (25-30%) et de Charolais (15%). Depuis peu, l'INRA met à disposition des semences locales de race créole.

Dans les élevages, les femelles issues de ces croisements sont fréquemment conservées, ce qui contribue à une dilution régulière du sang créole dans la majorité des petits troupeaux bovins (80% du cheptel bovin est présent chez les éleveurs de moins de 10 vaches).

Sur l'année 2007, la COOPIAG a connu des difficultés, notamment financières, qui se sont traduites par une moindre présence sur le terrain : le nombre d'IA a reculé de plus d'un tiers.

Les structures d'aval

a) L'abattage

Depuis 2004 et la fermeture de l'abattoir de Bailif, la filière ruminants dispose de 2 abattoirs (Moule et Marie-Galante), pour une capacité totale de 2.500 tonnes/an. Un atelier de découpe est en train de voir le jour au Moule afin de diversifier l'offre auprès des distributeurs locaux.

Les éleveurs de la filière porcine font abattre leurs animaux (porcs charcutiers et cochons de réformes) dans un des 2 abattoirs départemental : l'abattoir privé Cochon Pays Guadeloupe (CPG) pour les adhérents de la COOPORG, l'abattoir du Moule pour les autres producteurs.

La filière avicole dispose de 4 unités d'abattage :

- la ferme de Houdan (Morne à l'Eau),
- la ferme de Dalciat (SICAVIG, Baie-Mahault),
- l'EARL la Victorienne (Baie-Mahault)
- l'établissement Fleming au Lamentin.



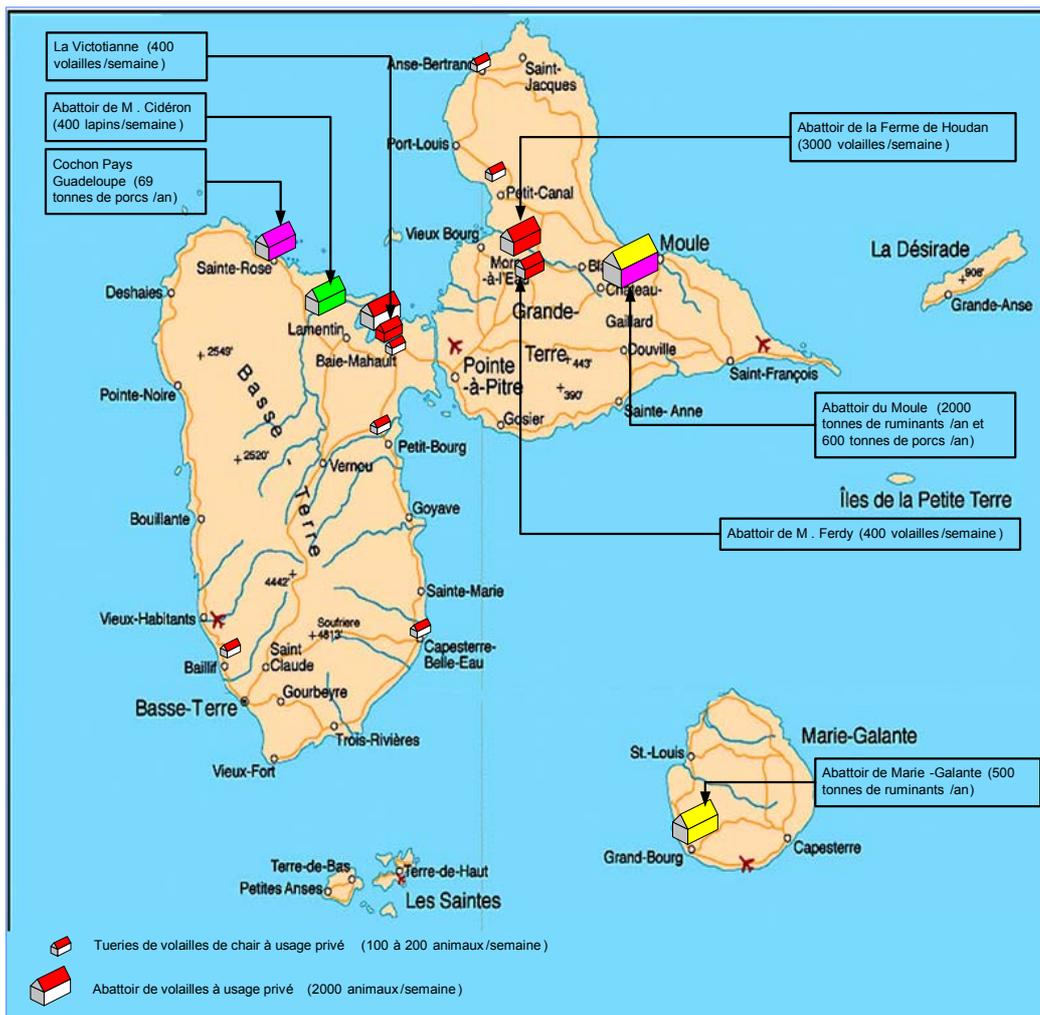
Le département compte également 11 tueries à usage privé : des petites unités qui sont orientées vers l'abattage de poulets lourds, à raison de 400 poulets/semaine et des unités de plus grande capacité (2.000 à 3.000 poulets/semaine) plus orientées vers l'abattage de poulets standard ou de poules pondeuses de réforme.

L'unique abattoir cynicole de Guadeloupe est celui de M. Cidéron au Lamentin, d'une capacité de 400 lapins/semaine.

Les structures d'abattage ne sont pas un facteur limitant pour les filières de monogastriques. En production bovine par contre, l'unique site du Moule peut constituer un réel goulet d'étranglement en cas de souci technique (cas de l'année 2006).

Par ailleurs, il existe sur la Guadeloupe 4 unités de découpe de viandes qui fournit les GMS et les boucheries artisanales :

- 1 en porcs : CPG (Sainte Rose)
- 2 en volailles de chair : M. Ferdy et la ferme de Houdan
- 1 site multi-espèces : la ferme Desmarais à Basse-Terre



Carte 6 : Localisation et capacités des abattoirs et tueries (Source : DSV Guadeloupe)

b) Les organisations de producteurs

Filière bovine

La Sica CAP VIANDE regroupe plus de 1000 éleveurs dont 20 % adhérents au groupement, pour un total de 7.000 bovins, principalement localisés sur Grande Terre. Créée en 2000, elle assure la commercialisation des animaux, l'appui technique aux éleveurs et la fourniture de matériel d'élevage (clôture, petits équipements,..).

Après une phase de consolidation, l'année 2007 a été marquée par une nette progression des volumes commercialisés (915 têtes, soit une hausse de 30% par rapport à l'année précédente).

Le magasin de la SICA fait dorénavant partie du « paysage local » de l'élevage. Générant un chiffre d'affaire de plus de 300 k€, il constitue un lieu d'échange important et régulier avec les éleveurs.

La SICA PEBA, créée en 2006, à partir du SPEBA (Syndicat des Paysans Eleveurs de la Basse-Terre) réalise l'encadrement technique et la commercialisation des animaux d'une douzaine d'adhérents (400 vaches environ).

Filière petits ruminants : caprins & ovins

Créée en 1996, la coopérative CABRICOOP a connu depuis quelques années un regain d'activité que l'embauche d'un animateur est venue conforter.

Elle mène une campagne active d'adhésion de nouveaux producteurs (55 adhérents à ce jour), qui se traduit par un net développement des volumes commercialisés.

En 2007, près de 500 têtes ont été commercialisées en carcasse auprès des bouchers et GMS locales. La proportion des ovins est en progression régulière, pour atteindre désormais 30% des animaux et près de 45 % du tonnage de viande de la structure.

Ces tendances devraient se poursuivre sur l'année 2008. Pour mémoire, au début des années 2000, l'abattage contrôlé représentait annuellement un peu plus de 40 tonnes, contre moins de 9 t en 2007.

Filière porcine

Deux jeunes coopératives sont présentes depuis 2006, chacune dotée d'un technicien pour l'appui aux producteurs et la gestion au quotidien de la mise en marché :

- KARUKERA porc, émanation du syndicat des éleveurs de porcs de Guadeloupe (SEPG) créé en 1997. Une quinzaine d'éleveurs y sont adhérents pour un cheptel de l'ordre de 650 truies productives,
- COOPORG, structure commerciale créée en 2004 à partir d'une poignée d'éleveurs porcins spécialisés. Le cheptel de truies y est en progression régulière, pour atteindre près de 600 truies productives en 2008 réparties au sein des 25 adhérents de la coopérative.
- L'abattage, la découpe et la commercialisation sont assurés par une structure privée (CPG basée à Sainte Rose).

Filières avicoles

La SICA Volaille de Chair, créé en décembre 2005, avec une vingtaine de membres :

- 11 producteurs de poulets standards (55 jours),
- 6 producteurs plus orientés dans la production de coqs, de poulet lourds ou de poulets de type fermier, de pintades et de dindes,
- 1 fabricant d'aliment : GMA,
- 1 fournisseur de poussins : AVIPRO,
- 1 abattoir : celui de la Ferme de Houdan, équipé pour les poulets standards,
- 2 abattoirs (Ferdy & La Victorienne) équipés pour les autres types de volailles.

Le potentiel de production est de 6.000 poulets standards par semaine (5.000 m² répartis au sein de 14 bâtiments). La production actuelle est assez éloignée de ce potentiel : 150 t seulement de volailles de chair ont été traitées au niveau des abattoirs, représentant environ 60% de la production locale de viande de volaille.

Comme dans les autres filières monogastriques, un technicien assure le suivi technique des élevages et participe à l'animation de la Sica (gestion administrative, participation aux comités de gestion animés par l'Interprofession,...).

La filière cunicole

Le Syndicat des Eleveurs de Lapins de Guadeloupe (SYLAP) est la structure professionnelle sur laquelle s'appuie le programme sectoriel.

Il se compose de 15 adhérents, rassemble près de la moitié des volumes produits annuellement et devrait également évoluer prochainement vers un statut de SICA.

Les autres partenaires de l'élevage

L'Etablissement Départemental de l'Elevage

L'EDE est un service de la Chambre d'Agriculture.

Ses missions sont :

- d'assurer l'identification réglementaire des bovins, ovins, caprins et porcins ;
- d'apporter un appui technique aux producteurs de ruminants et de porcs (reproduction, alimentation, investissements);
- de constituer les dossiers d'installation,
- de centraliser et d'assurer la cohésion entre les demandes des organisations de producteurs (programmes sectoriels, schéma génétique...).

L'INRA

Installée en Guadeloupe depuis plus de 20 ans, l'Unité de Recherche Zootechnique de l'INRA dispose de deux stations expérimentales situées en Grande Terre (bovins & ovins à Gardel) et sur la Basse-Terre (ovins et porcins à Duclos).

Les objectifs de recherche visent à promouvoir les races locales, notamment en ruminants (bovin créole, cabri créole, mouton Martinik) et en porc (porc créole), et à valoriser au maximum les ressources alimentaires de l'île.

Ces recherches sont structurées autour de 4 thèmes :

- caractérisation des populations animales
- résistance génétique aux strongles gastro-intestinaux
- physiologie et génétique de l'adaptation du porc en climat chaud
- interaction génotype-milieu

Le CIRAD

L'antenne locale du CIRAD participe à la recherche variétale en canne à sucre et en banane. Dans ces productions, elle apporte également un appui technique aux agriculteurs.

Dans le domaine de l'élevage, l'équipe locale de l'EMVT a développé plus particulièrement ses activités concernant la lutte contre les tiques et les maladies transmises par ces dernières (cowdriose, anaplasmose,...), en menant un travail de surveillance à l'échelle caribéenne d'une part, et en travaillant à l'élaboration d'un vaccin contre ces maladies d'autre part.

Elle apporte également un appui aux DSV dans leur souci d'animation du GTV départemental, notamment sur des maladies émergentes (peste aviaire, salmonellose, grippe du Nil,...).

L'UPRA Créole

Le programme de sélection du bovin créole de Guadeloupe a été reconnu en 1995 et vise à mettre en valeur les aptitudes de production et de reproduction de ces vaches dans le contexte caribéen.

Devant la baisse régulière des effectifs, un dossier de reconnaissance de race menacée est en cours de constitution. Il pourrait permettre de relancer la promotion de la race auprès des éleveurs locaux.



La commercialisation des productions animales

En raison de la taille limitée des ateliers d'élevage, la structuration de la production est une tâche ardue qui prendra encore de nombreuses années. Les actions menées dans le cadre du POSEI et des programmes sectoriels visent à professionnaliser et structurer les acteurs locaux de l'élevage.

En 2007, près de 85% de la commercialisation de viande des cheptels ruminants n'est pas canalisée par les organisations de producteurs, lesquels oeuvrent pourtant à développer leurs partenariats avec les différents distributeurs de l'île (bouchers, GMS,...).

Au regard de la récente structuration des acteurs de l'élevage, la commercialisation en circuits courts est historique et bénéficie d'une forte présence sur le terrain des bouchers (kinners).

Pour les filières monogastriques, le pourcentage de commercialisation de la production locale est plus élevé, notamment en porcs.

Filière animale	Volume produit (tonnes équivalent carcasse/an)	Part de la production abattue ou conditionnée en structure réglementaire	Part de la production organisée (%)	Prix de vente 2007 (€/kg)
Bovins	2.900	66%	12%	Animaux d'embouche 5-5,4 €/kgc Réformes 3,5-3,8 €/kgc
Petits ruminants	60	15%	10%	10,5-13,5 €/kgc en structure
Porcins	1.500	65%	40%	3,35 €/kgc en structure 7 à 8€/kgc en direct
Œufs	26 millions d'unités	80 %	54%	0,18 – 0,20 €/unité en direct 0,17 – 0,19 €/unité par circuit GMS. 0,15 € / unité vendu au centre de conditionnement
Volailles de chair	1.300	~30%	15%	Standard : 2,9 €/kgc en structure Poulet lourd : 8 €/kgc en vente directe sinon 4,35 €/kgc
Lapins	40	85%	64%	5,70 €/kgc en structure 10 €/kgc en vente directe

Tableau 8 : Chiffres clés de commercialisation des productions animales de Guadeloupe, 2007 (IGUAVIE, DAF, Douanes)

Chapitre 6 :

caractérisation de la filière bovine

1.- Mise en perspective historique

Les bovins font partie intégrante du patrimoine guadeloupéen. Jadis associés au charroi de la canne à sucre et aux travaux de labour, ils étaient conservés le reste du temps au piquet sur des savanes et bénéficiaient d'apports saisonniers de fourrages grossiers lors de la coupe de la canne (bouts blancs,...).

De nombreux points de cette conduite se retrouvent encore aujourd'hui chez les « détenteurs bovins » dont la principale fonction visible de l'élevage est celle d'épargne sur pied.

Pour de nombreux Antillais d'âge mûr, leur présence est également un signe extérieur de « rang social », assez loin des seules préoccupations de performances en terme de production de viande.

La répartition actuelle du foncier est également une importante composante explicative de l'atomisation de la production bovine.

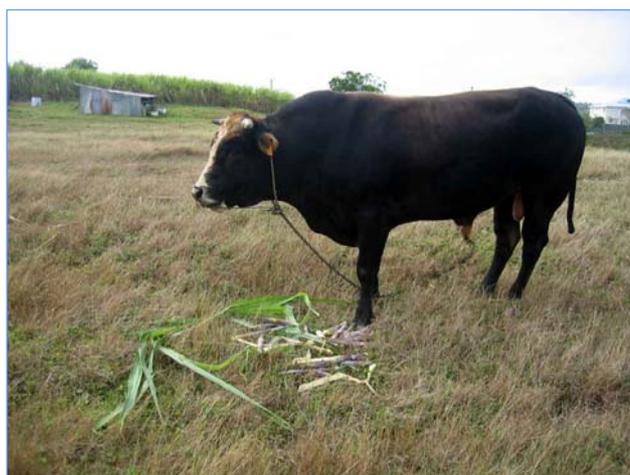
Les habitations cannières qui constituaient au XIX^{ème} siècle la base du système agraire local ont quasiment toutes été démembrées au fil du temps. Une bonne partie ont disparu avec la fin de la main d'œuvre servile. A la différence de la Martinique, le soutien aux colons mis en œuvre sous le Second Empire n'a pas eu les effets escomptés, le nombre de cessation d'activité a été important.

Le foncier cédé aux usines centrales qui voient le jour en 1860 puis à la main d'œuvre salariée (coolies indiens) se morcelle rapidement avec la transmission aux nombreux héritiers de la génération suivante.

La politique agraire menée par la SAFER à partir des années '80 a visé à doter les exploitants d'un lopin minimal (autour de 6-8 ha). Mais, elle souffre de la forte pression immobilière sur l'ensemble du territoire, et d'un faible taux de recouvrement des fermages.

D'autre part, force est de constater que l'histoire récente des structures de mise en marché des productions bovines de Guadeloupe n'est pas un « long fleuve tranquille ». Les cessations d'activité y ont été nombreuses sur les années 1980/2000.

Aussi, les responsables des actuelles structures d'organisation (SICA) avancent prudemment pour gagner la confiance des différents acteurs de l'élevage (producteurs, distributeurs,..) et soutiennent quelques investissements jugés majeurs pour poursuivre le développement de la consommation de viande locale (atelier de découpe,...).

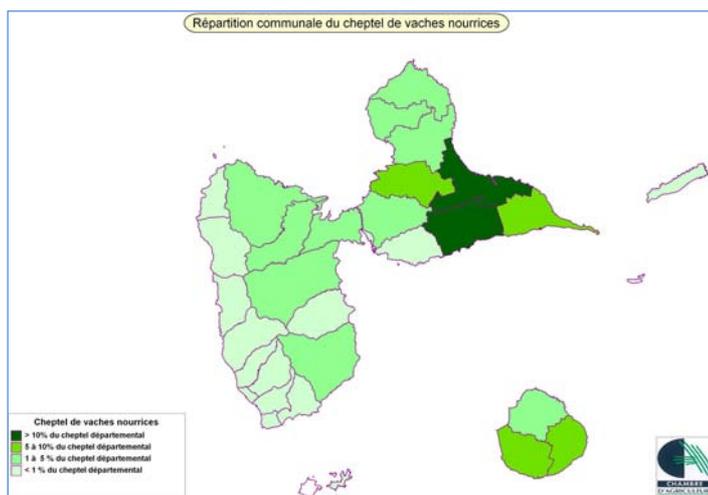


2.- Éléments sur la production et la mise en marché

Cet important héritage culturel et organisationnel a généré la situation actuelle où près d'un bovin sur deux (47%) est sorti en 2006 d'un atelier de moins de 5 vaches, et où seulement 10 % des primes à l'abattage sont perçues.

En effet, en dépit de la présence historique de bœufs sur l'archipel, l'élevage bovin à des fins commerciales est une histoire très récente en Guadeloupe. La passation entre la 1^{ère} et seconde génération d'éleveurs est seulement en train de s'opérer depuis quelques années.

La répartition du cheptel est inégale sur le territoire, avec une présence encore marquée en pays cannier.



Carte 7 : Répartition du cheptel bovin par commune (Source : traitement Institut de l'Élevage à partir de la BDNI, 2006)

Comme sur d'autres territoires de même latitude, les bovins que l'on trouve aujourd'hui sont la résultante d'un important brassage génétique qui a permis de sélectionner « naturellement » des animaux adaptés au contexte local.

Le bovin créole bénéficie d'une très bonne fertilité, d'une capacité à supporter d'importantes périodes de pénuries alimentaires (perte de poids & croissance compensatrice) et tolère la présence des tiques sur son dos (pas de conséquence zootechnique observée).

En terme de niveaux de production, il est possible d'observer un gradient de productivité croissant avec la taille de troupeau.

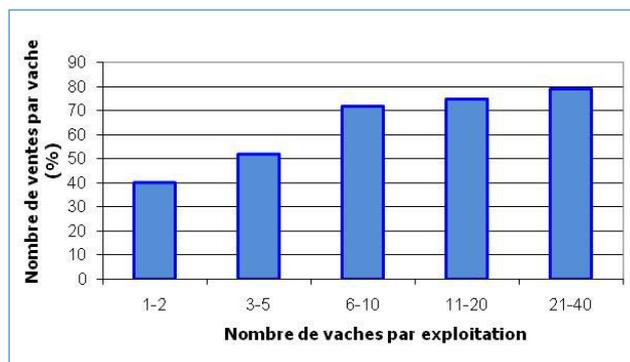


Figure 9 : Indicateurs de productivité moyenne selon la taille du cheptel (Source : traitement Institut de l'Élevage à partir de la BDNI, 2006)

Cette situation ne traduit pas pour autant un niveau de productivité numérique (nombre d'animaux vendus par femelle mise à la reproduction) car il est fréquent que des éleveurs achètent des animaux à l'extérieur pour les engraisser avec ceux nés sur l'exploitation (système naisseur - engraisseur avec achat) : entre 10 et 33% des animaux sortis selon les cas (source BDNI, 2006).

Depuis 2004, l'abattage bovin contrôlé se fait exclusivement à l'abattoir de Moule dont le fonctionnement a connu de nombreux soucis, notamment sur l'année 2006, engendrant la liquidation de la société de gestion (SEAG).



Les répercussions ont été immédiates sur la mise en marché des bovins, fragilisant ainsi le travail de développement commercial entamé par les SICA auprès de l'aval (distribution notamment).

Avec la création de la SAGEBAT (gestionnaire de l'abattoir du Moule), l'année 2007 a connu un fonctionnement satisfaisant, dont les chiffres de commercialisation des SICA se font l'écho (croissance de l'ordre de 20 à 30 %).

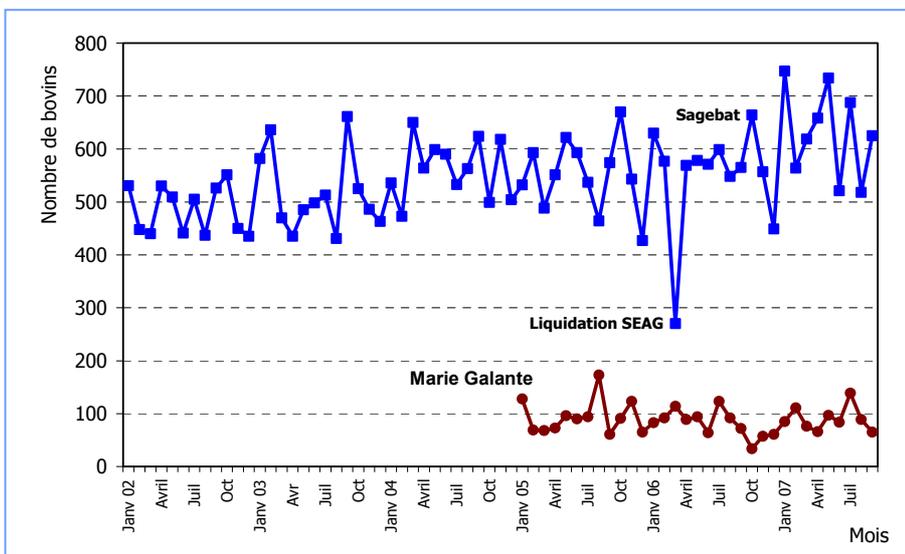


Figure 10 : Evolution 2002/2007 du tonnage de carcasse abattu (source : DAF, 2007)

Le volume d'abattage de bovins avoisine en 2007 les 1.800 tonnes, soit une hausse de 15% par rapport aux deux années précédentes.

Avec 230 kg en moyenne pour le site du Moule, le poids des carcasses bovines ne progresse pas en 2007 et cache de réels écarts entre types d'animaux.

Si les taureaux pèsent en moyenne 270 kg carcasse, les vaches de réforme atteignent à peine 200 kg en moyenne (156 kg pour les génisses). Pour l'abattoir de Marie-Galante, ces poids moyens sont à minorer de 20 à 25 %.

Les mâles entiers de plus de 24 mois constituent toujours l'essentiel des animaux abattus. Toutefois, en 2007, 80% des volumes supplémentaires traités par l'abattoir concernaient les femelles (vaches & génisses).

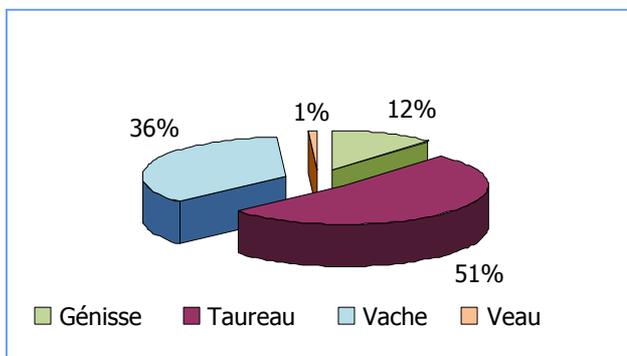


Figure 11 : Décomposition des abattages bovins de Guadeloupe (source : IGUAVIE, 2007)



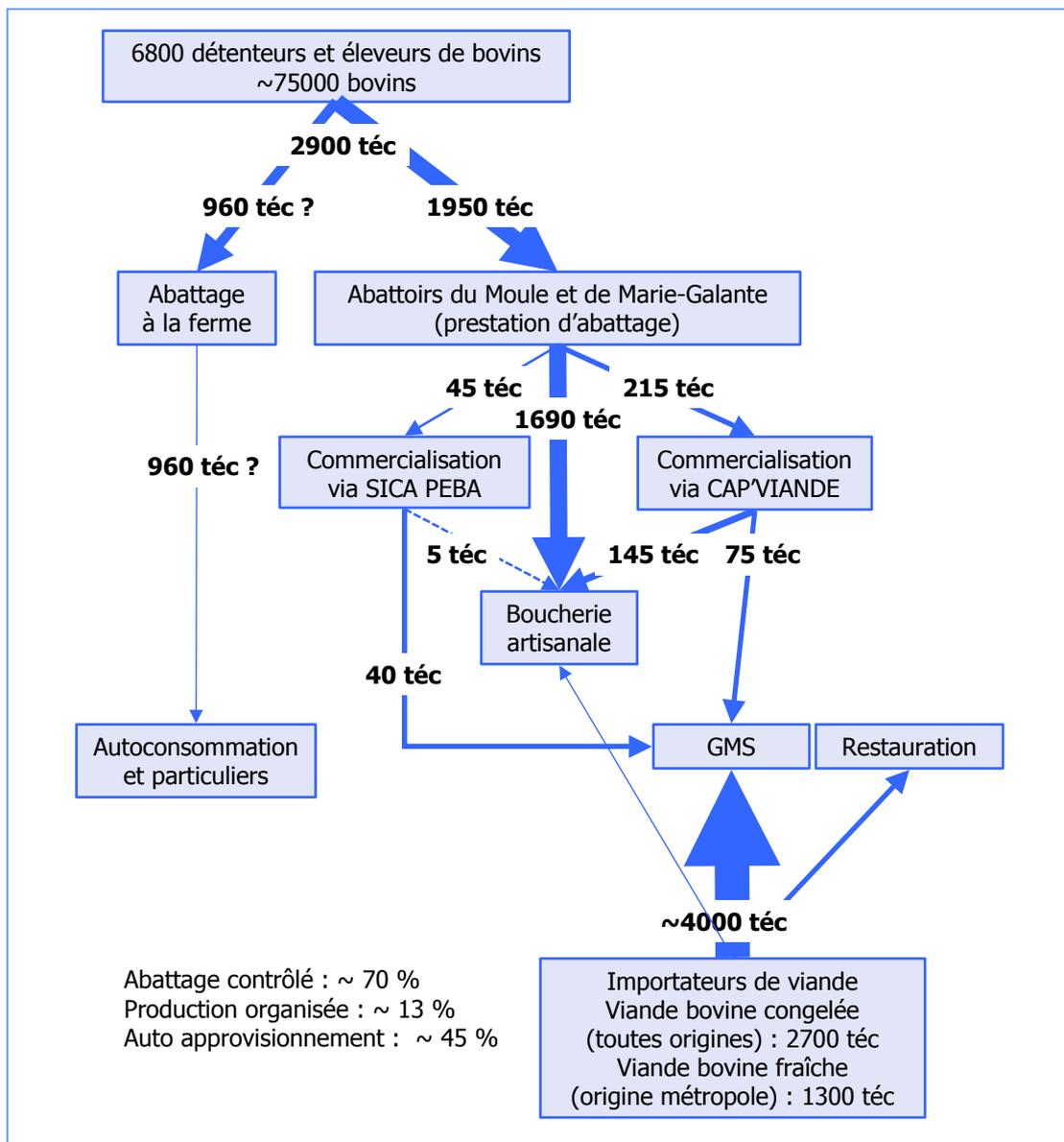


Figure 12 : L'organisation et les flux de la filière bovine guadeloupéenne en 2007 (Source : DAF, douanes, IGUAVIE)



4.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage bovins de Guadeloupe

Quatre systèmes majeurs ont été caractérisés à partir de l'analyse de la bibliographie disponible, des entretiens auprès des experts locaux et des visites de terrain :

B0. Les détenteurs bovins de très petite taille. Leur cheptel est très modeste (moins de 5 têtes), leur surface exploitable également (< 1 ha). L'élevage est une activité annexe et joue le rôle d'épargne sur pied.

B1. Les canniers avec élevage bovin (5 à 15 vaches) en complément. Très présents sur Grande-Terre et Marie-Galante, ils constituent le cœur de l'élevage bovin guadeloupéen.

Les conduites au pâturage sont assez variables (piquet / pâturage libre), la valorisation fourragère de la canne à sucre ou de ses co-produits de récolte est fréquente.

B2. Les polyculteurs avec élevage bovin (10 à 20 vaches) sont une évolution du type précédent. La part de la canne à sucre s'est réduite au profit de cultures à haute valeur ajoutée (vivre, maraîchage, ananas,...).

Les modes de conduite d'élevage sont généralement plus homogènes avec des soucis d'optimisation de la production et des cycles plus courts.

B3. Les éleveurs herbagers (> 15 vaches), se trouvant en bonne partie sur la Basse-Terre. Il s'agit fréquemment d'anciens domaines bananiers reconvertis en élevage bovin.

La récolte de fourrages est fréquente afin d'optimiser le chargement sur les surfaces et de compenser par des apports les périodes de moindre ressource fourragère.

A l'exception des éleveurs herbagers dont certains vendent une part significative des jeunes aux sevrages, les autres types sont naisseurs-engraisseurs de mâles non castrés et de femelles (génisses de boucherie). Il n'existe pas à ce jour en Guadeloupe d'engraisseurs spécialisés.

On observe toutefois une tendance au développement sur quelques élevages performants de petits lots d'engraissement à partir des mâles de l'exploitation auxquels sont joints quelques animaux achetés hors de l'exploitation.

Les 4 systèmes d'exploitation avec élevage identifiés ont été retenus par le Comité professionnel guadeloupéen de Suivi Local (CSL) du projet. L'intégration des systèmes pivots de l'élevage bovin guadeloupéen que sont les associations « canne/bovins » ou « polyculteurs/bovins » a été d'emblée actée. L'intégration des type « éleveurs herbagers » et « détenteurs » l'ont été après débat et au vu des éléments suivants.

Le type « détenteur » a été retenu eu égard à sa très forte représentativité actuelle sur le territoire guadeloupéen. Toutefois, afin de pouvoir valoriser le travail de suivi technico-économique, il a été convenu de rechercher des exploitations appartenant à la tranche supérieure en terme de taille de cheptel. Le type « détenteur » sera donc caractérisé par des pluriactifs avec très peu de foncier et un cheptel bovin de 3 à 5 vaches suitées. Même si le type « détenteur » n'est pas viable économiquement, il est apparu intéressant pour les différents acteurs du projet de mieux identifier les leviers pouvant permettre à ces ateliers d'évoluer vers d'autres modes de conduite,

Le type « éleveur herbager » soulève de très fortes réserves en terme de reproductibilité de système (surface de plus de 30 ha en général) dans le contexte guadeloupéen. Toutefois, compte tenu du caractère novateur de sa conduite fourragère d'une part, et de la reconnaissance dont ils bénéficient localement d'autre part, ce type a également été retenu pour être suivi dans le cadre du projet.

Type B0 : les détenteurs bovins

Localisation :	Sur l'ensemble de la Guadeloupe, et plus particulièrement sur Grande-Terre et le nord Basse-Terre
Part de l'activité :	Activité secondaire, généralement hors couverture agricole (inférieure au seuil minimal pour l'AMEXA)
Objectif de production :	Trésorerie sur pied, reconnaissance sociale
Age :	Souvent plus de 45 ans
Cheptel moyen :	Jusqu'à 3 à 5 vaches « suitées »
SAU moyenne :	Modeste, terrains non agricoles, occupation souvent précaire
Niveau de performance technique :	Faible : productivité numérique estimée à 0,35 veau sevré / vache / an, avec d'importantes fluctuations
Conduite technique	Conduite à l'animal, élevage exclusivement au piquet
Dynamique d'évolution du type :	Peu d'évolution possible sans accès au foncier
Freins à l'évolution :	Forte astreinte quotidienne : déplacements, abreuvement, affouragement pendant le Carême. Pression réglementaire croissante (identification, abattage,...).
Evolution quantitative du type :	Tendance à la régression du nombre par le vieillissement de cette population et la faible attractivité pour les jeunes
Equipements :	Inexistants
Produits commercialisés :	Animaux souvent âgés (>36 mois)
Mode de commercialisation	Autoconsommation, vente de voisinage et aux bouchers (kinners)
Estimation du poids relatif dans la production locale :	70 % des propriétaires de bovins, près de 50% du cheptel et environ 30% de la production de viande bovine

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Bovins de souche créole, généralement croisés avec des races métropolitaines.
- Reproduction par insémination artificielle ou monte naturelle avec un taureau de voisin.
- Pâturage au piquet avec compléments fourragers de nature et de fréquence variables en période de Carême, selon disponibilités.
- Suivi sanitaire variable, tiques parfois visibles sur les bêtes.

Viabilité économique :

- Dans la très grande majorité des cas, ne permet de dégager qu'un complément de revenu (< 3.000 € / an).

Reproductibilité :

- Compte tenu du faible besoin de facteurs de production (foncier, cheptel), le système est reproductible. Pour devenir viable, il nécessite d'avoir accès à un foncier sécurisé.



Type B1 : les canniers avec élevage bovin

Localisation :	Nord Basse-terre et Grande-Terre, souvent installés en réforme foncière à la fin des années '80
Part de l'activité :	Agriculteur généralement à titre principal. Prépondérance des productions végétales : canne à sucre
Objectif de production :	Complément de revenus, valorisation des co-produits de la canne, capitalisation progressive
Main d'œuvre :	L'exploitant, pas toujours à temps plein. La récolte de la canne est confiée à des prestataires
Age :	Dans la moyenne départementale (50 ans)
Cheptel moyen :	5 à 15 vaches
SAU moyenne :	Le plus souvent entre 8 à 12 ha
Assolement :	3 à 5 ha en herbe + 5 à 7 ha de cultures (canne)
Niveau de perf. technique :	Variable, fréquemment 0,65-0,7 veau sevré/vache/an
Conduite d'élevage	Pâturage tournant pour les femelles et les jeunes, piquet pour les mâles (du sevrage à fin d'engraissement)
Dynamique d'évolution :	Diversification des productions végétales et augmentation du poids de l'atelier d'élevage
Freins à l'évolution :	Difficultés d'extension foncière
Evolution du type :	Stable
Equipements :	Parcelles clôturées mais pas de bâtiment. Pulvérisateurs à dos pour détiquage, broyeur pour la canne
Produits commercialisés :	Mâles de 30 à 36 mois (240 kgc) Femelles de moins de 24 mois (180 kgc)
Mode de commercialisation :	Auprès des maquignons et pour partie en filière organisée
Estimation du poids relatif dans la production locale (canniers et polyculteurs):	35 - 40% de la production locale pour environ 20% du cheptel, et moins de 10% des propriétaires de bovins, mais cœur de gamme des organisations de producteurs

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Type racial créole avec métissage régulier par conservation des génisses croisées .
- Monte naturelle avec taureau croisé (Créole x Limousin notamment).
- Gestion individuelle de la mise à la reproduction
- Première mise à la reproduction fréquemment avant 24 mois. Vêlages étalés sur l'année.
- Complémentation en période de Carême avec co-produits de canne (bouts blancs), de canne à sucre broyée et d'aliment du commerce lors du renforcement de la période sèche.
- Suivi sanitaire régulier (tiques).



Viabilité économique :

- Revenu disponible pouvant être estimé en première approche à 15 - 20 k€ selon le niveau de conduite technique, l'accès à l'irrigation pour la canne (+15% de rendement en moyenne), la demande ou non des primes animales (ADMCA, prime au veau, PAB...), ...

Reproductibilité :

- Système reproductible, très fréquent, valorisant des surfaces de taille moyenne à l'échelle départementale et nécessitant assez peu d'investissements lourds.

Type B2 : les polyculteurs avec élevage bovin

Localisation :	Mêmes caractéristiques de structure que canniers avec bovins
Main d'œuvre :	Exploitant + main d'œuvre salariée (pour productions végétales)
Age :	Fréquemment < 45 ans
Cheptel moyen :	Généralement 10 à 20 vaches, sur SFP de 5 à 10 ha
SAU moyenne :	Le plus souvent entre 8 à 15 ha
Niveau de performance technique :	0,7 à 0,75 veau sevré/vache/an
Conduite d'élevage :	Pâturage tournant
Dynamique d'évolution :	Repli de la sole cannière au profit des cultures maraîchères ou vivrières et de l'élevage ruminant : recherche de valeur ajoutée supplémentaire à surfaces constantes
Freins à l'évolution :	Pression foncière et accès au capital (pas de soutien bancaire)
Evolution du type :	En progression avec le développement de l'irrigation
Equipements :	Parcelles clôturées, table d'alimentation fréquente (parfois boxes d'engraissement), équipement d'irrigation (goutte à goutte) pour les productions végétales
Produits commercialisés :	Production d'animaux généralement plus jeunes : complémentation en concentrés plus régulière (mâles de 240 kgc à 24-28 mois)
Mode de commercialisation :	Généralement en filière longue pour les bovins (SICA Cap' Viande) et pour les productions végétales (coopérative)
Estimation du poids relatif dans la production locale (canniers et polyculteurs):	35 - 40% de la production locale pour environ 20% du cheptel, et moins de 10% des propriétaires de bovins, mais cœur de gamme des organisations de producteurs

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

Les principales différences par rapport au type précédent concernent la gestion des surfaces fourragères et la conduite au pâturage :

- Fertilisation assez régulière des prairies avec l'engrais utilisé pour la canne (et plus rarement avec de l'urée).
- Pâturage tournant pour l'ensemble du troupeau (mâles & femelles).

- Complémentation régulière en concentrés du commerce, permettant une meilleure valorisation par les bovins et des croissances plus soutenues (meilleurs poids-âge types).
- Suivi sanitaire régulier (tiques) basé sur l'observation régulière des animaux.

Viabilité économique :

- Système viable et économiquement plus performant que le précédent, générateur d'emplois salariés pour la partie végétale.

Reproductibilité :

- Système reproductible
- Diversification végétale différente selon l'accès ou non à l'irrigation et selon le mode de commercialisation des productions végétales (re-vendeurs, SICA,...).



Type B3 : les éleveurs herbagers

Localisation :	Principalement Sud de Basse-terre. On trouve également quelques élevages sur le centre de Grande-Terre
Forme juridique	Forme sociétaire (EARL, SCA,...)
Part de l'activité	Eleveur professionnel ou gérant de la société
Objectif de production de l'atelier bovin	Occupation des surfaces Revenu principal de l'exploitant
Main d'œuvre :	Exploitant + salariés
Cheptel moyen :	Généralement supérieur à 25 vaches
SAU moyenne :	20 à 40 ha dont une partie en prairies améliorées
Niveau de performance technique :	Perfectible 0,65 à 0,7 veau sevré/vache/an
Conduite d'élevage :	Pâturage tournant avec complémentation, monte naturelle par taureau importé
Dynamique d'évolution :	Diversification en productions végétales et augmentation de l'atelier d'élevage
Equipements :	Parcelles clôturées, équipements de contention, mécanisation et chaîne de récolte de fourrages pas systématique
Produits commercialisés :	Veaux complémentés en concentrés pour la boucherie, pour la reproduction Jeunes bovins et génisses de boucherie à bonnes croissances
Mode de commercialisation :	Filière organisée (SICA PEBA)
Estimation du poids relatif dans la production locale :	Moins 5% de la production locale pour 10 à 15% du cheptel, et une dizaine d'exploitations

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Forte proportion de génétique métropolitaine (Limousine, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise,..).
- Cheptel généralement constitué par importation d'animaux vivants depuis la métropole (génisses pleines & taureaux).
- Sevrage des veaux entre 6 et 8 mois, complémentation régulière avec concentrés dès l'âge de 3 mois permettant d'obtenir des Gains Moyens Quotidiens de l'ordre de 800g.
- Génisses mises à la reproduction à 24 mois et 350 kg environ.
- Prairies implantées en graminées pérennes (Brachiaria, Cynodon...) et fertilisées à l'urée, en plusieurs apports.
- Réalisation de stocks fourragers (herbe ou maïs) et parfois distribution en vert à partir de prairies de fauche.
- Mortalités adulte & jeune élevées en raison des difficultés d'acclimatation des vaches (surtout en démarrage).
- Bonne maîtrise des ressources fourragères, au prix d'investissements parfois conséquents.



Viabilité économique :

- Système viable dans un contexte rémunérateur (marché du veau ou des reproducteurs notamment) à fortes charges de structure pour le département.

Reproductibilité :

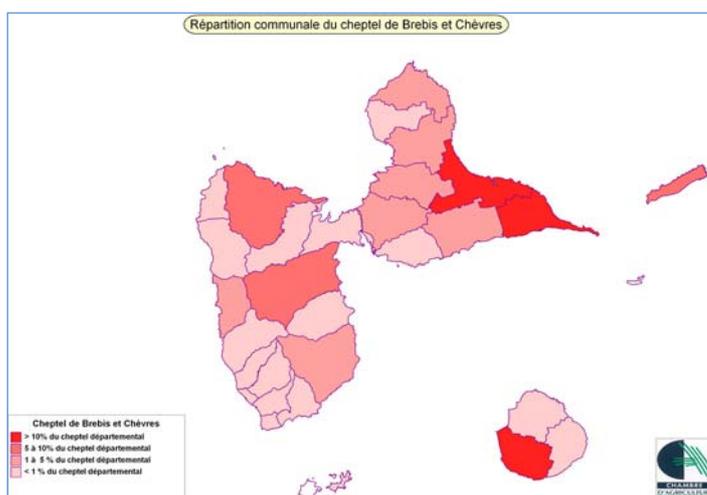
- Système non reproductible en l'état en raison des capitaux et du foncier nécessaires.
- Modes de conduite fourragère toutefois transposables dans un contexte collectif à organiser (CUMA,...).



Chapitre 7 : caractérisation des filières petits ruminants

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

Fortement liés à la population d'origine indienne, les élevages caprins sont essentiellement localisés dans l'est de Grande Terre (Le Moule notamment qui détient près d'un quart du cheptel départemental) ainsi que dans les dépendances (Désirade notamment).



Carte 7 : Répartition des cheptels ovins et caprins par commune (Source : données EDE 2007)

Sous l'impulsion de la CABRICOOP (la coopérative ovine & caprine de Guadeloupe), le nombre de détenteurs d'ovins ainsi que de leurs effectifs sont en croissance.

En 2007, une vingtaine d'ateliers ovins étaient recensés par les services de l'EDE pour un cheptel estimé à 700 brebis.

Cet essor est à mettre notamment au crédit des meilleures performances zootechniques de l'espèce ovine (prolificité, vitesses de croissance et poids de carcasses supérieurs) et à l'émergence d'un marché local rémunérateur.

Les productions de petits ruminants disposent de réels atouts pour se développer: un marché rémunérateur et en croissance, peu de surfaces nécessaires à l'élevage (une troupe de 20 mères peut être menée en autonomie fourragère sur 2 ha), des races locales adaptées au contexte sanitaire et climatique.

Toutefois, lors des entretiens avec les éleveurs, nombre d'entre eux ont exprimé leur regret d'avoir du cesser cette production en raison des vols qu'ils subissent régulièrement et des attaques de plus en plus fréquentes de chiens errants. Ces deux éléments sont à prendre en compte dans l'optique d'un soutien au développement de ces productions aux Antilles.

La fluctuation mensuelle des volumes abattus est importante en raison de la concentration de la consommation locale sur certaines périodes de l'année (Pâques notamment).

Selon les données d'abattage 2007, les volumes sont en nette progression au regard des exercices précédents, avec près de 500 animaux abattus, pour un volume total de près de 9 tonnes. En 2007, le poids moyen des carcasses caprines est de 9,7 kg. Celui des ovins est de 15,4 kg.

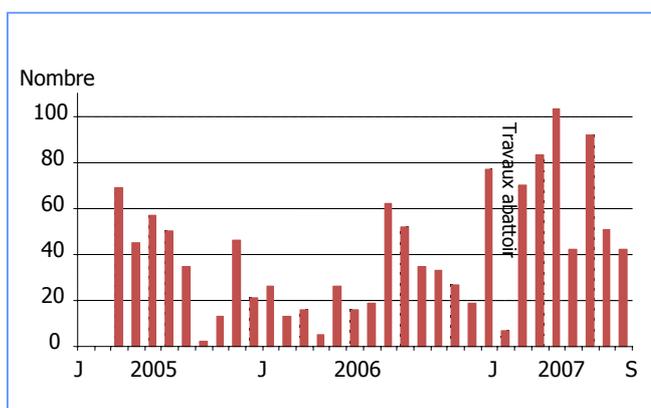


Figure 13 : Répartition mensuelle des abattages de petits ruminants depuis 2005 (Source : DAF, 2007)

En production caprine, les importations (généralement de viande congelée) sont importantes au regard de la production locale : le taux d'auto approvisionnement peut être estimé à environ 15 % seulement.

En viande ovine, la production apparaît quasiment inexistante (<1%) au regard de la consommation locale. Ce marché reste véritablement à conquérir, certains distributeurs se déclarant être prêts à en faire un produit d'appel.

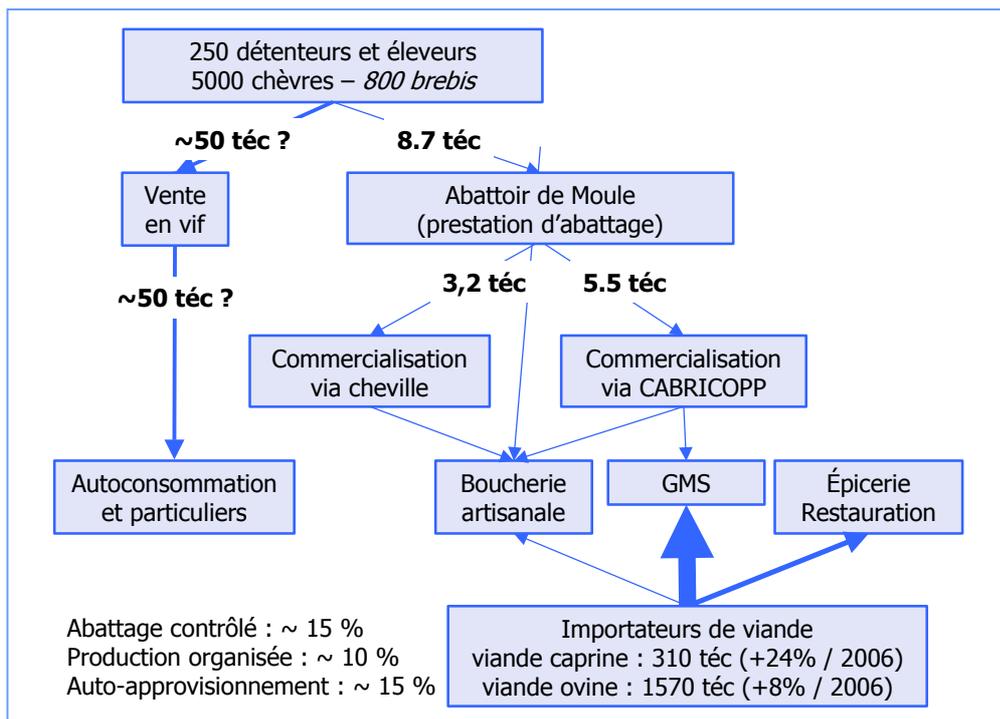


Figure 14 : L'organisation et les flux de la filière bovine guadeloupéenne en 2007 (Source : DAF, douanes, IGUAVIE)

2.- Les principaux systèmes d'élevage de petits ruminants en Guadeloupe

La production de petits ruminants, essentiellement caprine, se rencontre dans deux types de systèmes :

- les élevages naisseurs-engraisseurs, dont les principales caractéristiques sont présentés ci-après,
- les élevages engraisseurs, dont l'activité est le plus souvent liée aux cérémonies religieuses de la communauté indienne.

L'élevage à des fins culturelles étant assez éloigné des standards d'optimisation technico-économiques, ce système n'a donc pas été décrit ni retenu pour intégrer le Réseau de références de Guadeloupe.



Après échanges lors de la réunion du **Comité professionnel guadeloupéen de Suivi Local (CSL) du projet**, il a été retenu de choisir **5 exploitations du type double-actifs avec élevage de petits ruminants** au sein de l'archipel guadeloupéen. En raison du faible échantillon d'exploitations possibles, il n'est cependant pas évident que la valorisation des données technico-économiques puisse dépasser le niveau de l'atelier. Un bilan sera à réaliser sur ce point à la lueur des suivis réalisés pour la campagne 2007.

Type : les double-actifs avec petits ruminants

Principales caractéristiques du système de production

L'élevage de petits ruminants constitue généralement un atelier complémentaire à une activité agricole (élevage bovin fréquemment, cultures,..) ou non (emploi salarié,...).

Les conduites sont généralement similaires entre les ovins et les caprins. On rencontre d'ailleurs parfois les deux espèces sur une même parcelle d'herbe.

Par son efficacité économique, l'élevage de petits ruminants peut constituer un apport conséquent de trésorerie pour les besoins du foyer ou de l'exploitant.

Principales caractéristiques de conduite

La majorité des troupes se composent de 15 à 25 femelles, avec des chargements au pâturage de l'ordre de 10 à 15 chèvres ou brebis/ha.

Les animaux sont menés en pâturage tournant (fréquemment mensuel) durant toute l'année, avec une complémentation en concentré, qui augmente en période sèche (Carême).

Conduite de la reproduction

La reproduction se fait par saillie naturelle avec un mâle de l'exploitation. Les femelles sont conduites en 2 ou 3 lots, avec induction spontanée des chaleurs par « effet mâle ».

Le mâle est laissé dans le troupeau des femelles pendant environ 6 semaines. Il est remplacé en général tous les 3 ans, par achat à l'extérieur. Les futurs reproducteurs sont achetés à l'âge de 12 mois et élevés sur la ferme. Les chevrettes sont mises à la reproduction à 10-12 mois.

Il permet de valoriser très correctement de petites surfaces (< 4 ha), parfois irriguées et semées en prairies améliorées (Brachiaria ou Digitaria decumbens).

Le mode de commercialisation prédominant est le circuit court. Produit à forte connotation « ethnique », très apprécié par les différentes composantes de la société guadeloupéenne, le cabri génère une réelle valeur ajoutée aux éleveurs, même en dehors des circuits culturels.



Généralement, l'objectif de production est de réaliser 3 mises-bas en 2 ans, mais rares sont les éleveurs qui notent les performances de reproduction du lot (voire des femelles individuellement).

Comme le démontre régulièrement la station de l'INRA Gardel, la faible saisonnalité des femelles créoles peut permettre d'atteindre cet objectif, l'intervalle entre deux mises-bas étant de 8-9 mois.

Il y a 2 périodes privilégiées pour les mises bas : janvier à mars et octobre à novembre. Dans ces conditions, la productivité numérique avoisine les 1,7 jeunes sevrés / femelle / an. Le sevrage a lieu à 3-4 mois suivi d'un engraissement de 7 à 8 mois.

Conduite sanitaire

Tous les éleveurs traitent régulièrement contre les tiques (Bayticol ou Tactic), contre les mouches (Butox). Ils ont généralement recours à des anti-parasitaires et anti-coccidiens tous les 3 mois en préventif.

Commercialisation

Les animaux sont vendus toute l'année, avec une période de pointe pour Pâques.

Les éleveurs passant par l'organisation de producteurs sont payés en fonction d'une grille (10,5 à 13,5 €/kg carcasse) dans laquelle il n'y a pas, à ce jour, de distinction selon la nature de l'animal (jeune / femelle de réforme).

Les exploitants peuvent percevoir également différentes aides pour l'atelier de petits ruminants (PPR, aide à la productivité numérique, aide au transport, aide à la fidélisation).

La commercialisation se fait fréquemment en direct auprès d'engraisseurs ou d'hindous pour cérémonies culturelles (autour de 400 €/animal).

Viabilité économique :

- Compte tenu de la valorisation économique de ces productions de petits ruminants (des marges de 150-170 €/femelle sont accessibles avec une conduite technique maîtrisée et une bonne gestion des primes), un atelier de 25 mères peut générer mensuellement 350 à 400 €, soit légèrement plus d'un tiers du SMIC.



- Associé à une autre production (bovins notamment), avec une taille de troupe supérieure ou avec un pourcentage de commercialisation de mâles sacrificiels, le système pourrait être viable économiquement. A défaut, on trouvera ce mode d'élevage associé à une activité extra-agricole.

Reproductibilité :

- Ce système est reproductible, car nécessitant peu de facteurs de production au départ (surface, taille de cheptel).
- Toutefois, pour être générateur de revenu, il doit s'accompagner d'une maîtrise technique réelle, notamment en raison de la sensibilité des petits ruminants aux parasites internes (strongles notamment).



Chapitre 8 :

caractérisation de la filière porcine

1.- Mise en perspective historique

L'élevage porcin est une activité familiale traditionnelle en Guadeloupe. Le porc de race créole serait issu de croisements d'animaux de type ibérique amenés au XVI^e siècle et de porcs français dont l'introduction date de la colonisation des Antilles à partir de 1635.

Il est admis que le porc indigène de Guadeloupe présente des qualités maternelles, une précocité sexuelle, une grande rusticité et que sa viande a des qualités organoleptiques et technologiques supérieures à celles du Large White.

Dans le modèle de conduite traditionnelle, les porcs sont alimentés avec des résidus de cuisine ou des coproduits de jardin. Ils permettent alors de compléter à moindre coût le régime alimentaire familial ou assurer un complément de revenus.

A la fin des années 1970, dans un contexte morose pour l'économie de plantation et la filière canne à sucre, et afin de contenir l'exode rural, les pouvoirs publics ont fortement appuyé la diversification des activités agricoles, et tout particulièrement l'élevage. L'élevage porcin hors sol, tel qu'il était pratiqué en métropole, a alors fait l'objet d'une promotion.

Un véritable projet coopératif se met en place au début des années 1980. A partir de 1985, la coopérative Socoporg intègre l'ensemble des activités de la filière (production, abattage, découpe, transformation, distribution). Il est alors estimé que l'action de la coopérative a contribué à doubler la production locale de viande porcine.

Mais des problèmes de rentabilité viennent perturber la filière à la fin des années 80 : performances limitées des élevages, sous-utilisation des infrastructures de découpe et transformation, problèmes de distribution, etc. La Socoporg dépose le bilan en 1991.

Entre 1985 et 1993, le volume de production locale diminue de 67%. Dans le même temps, les importations de viande porcine croissent. Le taux d'auto approvisionnement passe alors de 54% en 1988 à 24% en 1993.

Depuis le milieu des années '80, il est constaté que l'élevage traditionnel est en fait en régression sensible : sa production était estimée à plus de 2000 tonnes de carcasse en 1985 alors qu'elle se chiffrait à moins de 500 tonnes actuellement.

Les principales raisons de ce déclin sont l'urbanisation, qui réduit consécutivement les surfaces vouées à l'agriculture et ne tolère guère les « nuisances » de l'élevage ; les contraintes de la réglementation concernant l'abattage ; l'émergence de nouveaux comportements de consommation plus proches des habitudes européennes.

Quant à la production organisée, elle représentait plus de 1.000 tonnes de carcasse à la fin des années 80.

Après une décennie '90 difficile, elle est en développement autour des deux coopératives récentes Karukéra Porc et Cooporg et on retrouve des niveaux de production de l'ordre de 600 t de carcasse en 2007.

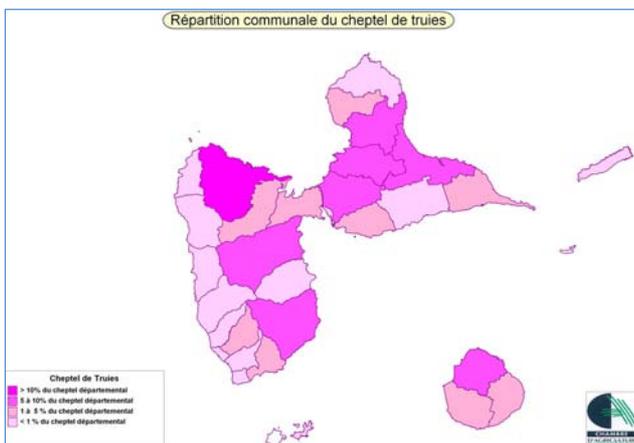
2.- Eléments sur la production et la mise en marché

Le nombre de truies en Guadeloupe est estimé à près de 2.100, réparties chez près de mille détenteurs (source : Enquête Structures 2005).

La moitié de ces truies sont présentes au sein de nombreux petits élevages familiaux de moins de trois truies, à des fins de consommation familiale.

Il n'existe qu'une soixantaine d'élevages de plus de cinq truies, généralement sur des exploitations professionnelles. Les truies sont réparties sur le territoire mais on observe des différences dans la distribution des tailles d'élevage.

Une grande partie des petits élevages procèdent à l'abattage des porcs sur le lieu même d'élevage. Il est possible d'estimer la production ainsi abattue à environ 500 tonnes de carcasse par an (1000 truies x 10 porcs/an x 50kg).



Carte 8 : Répartition des effectifs de truie (enquête structures 2005)

Les élevages professionnels font abattre leurs porcs dans l'une des trois structures agréées : l'abattoir du Moule, CPG à Sainte-Rose ou l'abattoir de Marie-Galante.

La Grande-Terre et Marie-Galante renferment de nombreux petits élevages tandis que la Basse-Terre concentre de gros ateliers.

En 2007, 950 tonnes de carcasse sont sorties de ces chaînes d'abattage, soit 30% de plus qu'en 2006. Le poids moyen des carcasses est de 66,3 kg, en légère augmentation par rapport à 2006 (source IGUAVIE). La demande de viande porcine est saisonnière, elle est tout particulièrement forte pour les fêtes de fin d'année.



Carte 9 : Répartition des élevages d'au moins une truie (données RA 2000)

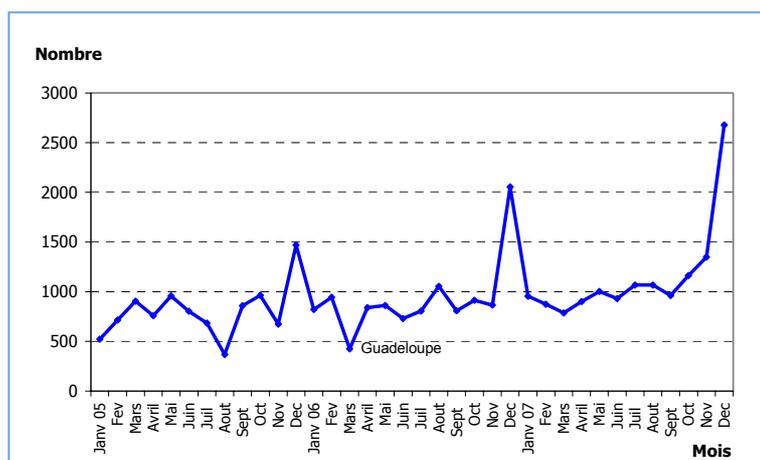


Figure 15 : Evolution du nombre de porcs abattus dans les abattoirs agréés de Guadeloupe, 2005 – 2007 (source DAF)

La production couvre 35 à 40% de la consommation. La vente en grande distribution est réservée de fait aux éleveurs spécialisés par la réglementation et la taille nécessaire à une régularité des ventes. Les prix varient de 10 à 15 % en fonction du détaillant et semblent stables.

L'abattage sur l'exploitation et la vente directe au consommateur final apportent de la trésorerie à nombre d'éleveurs, en maximisant la valeur ajoutée sur l'animal et la valorisation des sous-produits que sont les boudins, les abats, les têtes et les queues. Le prix de vente de la viande, qui ne dépend pas du morceau, est le double de celui du circuit officiel.

Bien que jouissant d'une légitimité sociale indéniable, ce mode de mise en marché contrevient à la loi, l'abattage à la ferme étant légalement réservé à l'autoconsommation. Certains vendent aussi des porcelets sevrés autour de 80 € pièce.

Ce marché parallèle représente un tiers de la production totale de viande et génère beaucoup de valeur ajoutée. Il concerne les petits élevages, les élevages de porcs créoles et les réformes.

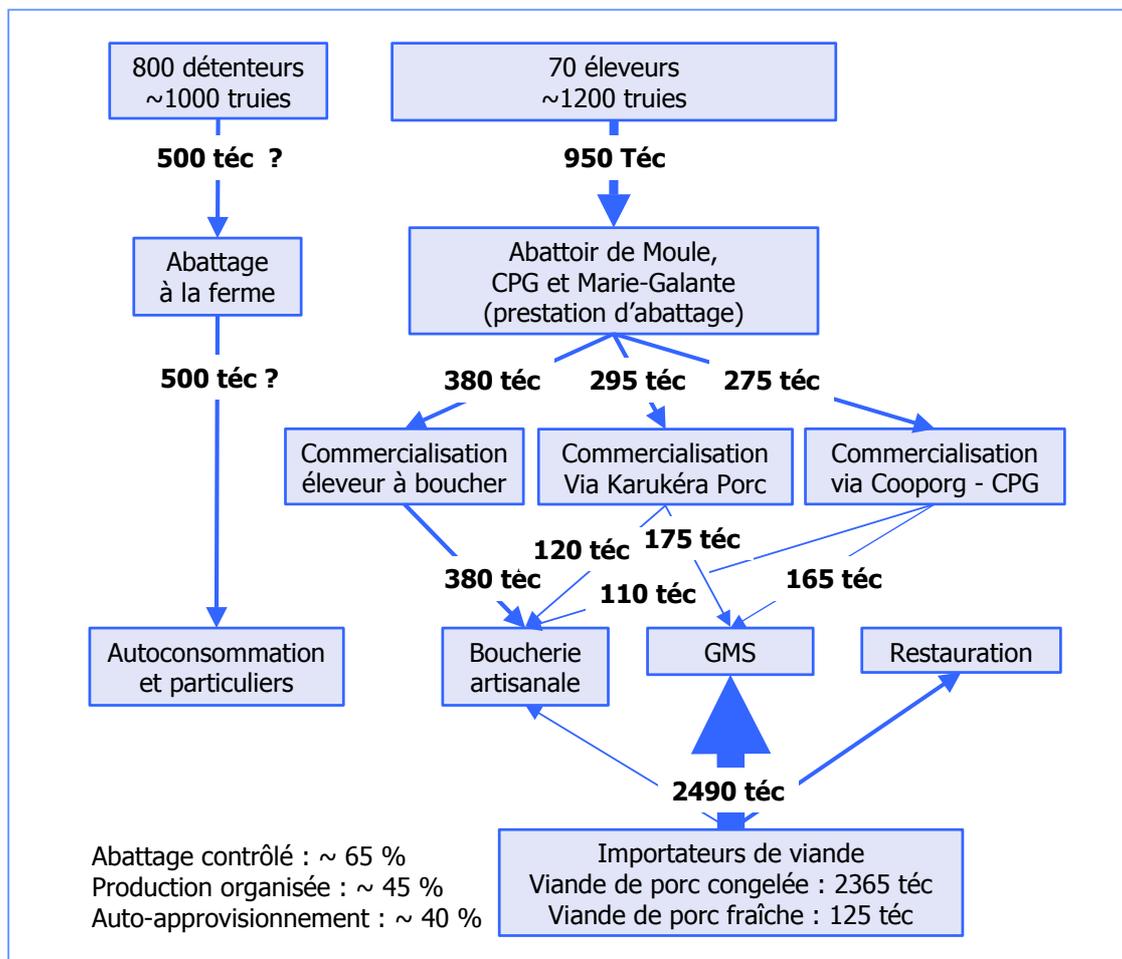


Fig 16 : L'organisation et les flux de la filière porcine guadeloupéenne en 2007 (Source : DAF, douanes, IGUAVIE)

3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de porcs

En se restreignant aux élevages de plus de cinq truies sur des exploitations professionnelles, il est possible d'identifier deux grands types de systèmes d'exploitation avec porcs :

P0. **les petits élevages de porcs en complément de cultures.**

Ce type est inspiré du modèle d'élevage traditionnel, bien qu'il s'insère dans une logique économique et agronomique de l'exploitation et non plus seulement dans une logique d'économie familiale.

Il concerne une trentaine d'exploitations de cultures avec un cheptel de 5 à 10 truies, généralement naisseurs-engraisseurs, Une quinzaine de ces éleveurs adhèrent à une association pour la sauvegarde du porc de race créole, avec pour projet la commercialisation de cette production sous signe de qualité.

P1. **les élevages de porcs avec conduite de type métropolitaine.**

Ce type concerne une trentaine d'élevages de type « moderne » (de généralement plus de 30 truies), plus nombreux sur la Basse-Terre, et principalement sur la côte au vent.

Les deux organisations de producteurs, SEPG-Karukéra Porc et Cooporg, assurent la commercialisation de la production de ces grands élevages.

Chacun des types est décrit dans les pages suivantes, avec présentation des principaux éléments de structure, des dynamiques d'évolution et du poids relatif du type dans la production locale.

Dans une seconde partie, les principales caractéristiques de la conduite animale sont précisées ainsi que quelques éléments d'appréciation de la viabilité économique et de la reproductibilité du type (i.e possibilité d'installation dans ce type de systèmes d'exploitation avec élevage).

Les professionnels ont rappelé que la production porcine a de réels atouts et perspectives de développement en Guadeloupe. Par sa faible emprise au sol d'une part, et les volumes de consommation d'autre part, elle peut générer de la valeur ajoutée locale et de l'emploi rural. Il est donc important de bien prendre en compte les systèmes porcins dans le projet Réseau de références de Guadeloupe.

Les petits élevages de porcs décrits dans le type P0 ont une conduite proche de celle de très nombreux ateliers de Guadeloupe, qui peut être adoptée par de nombreuses exploitations en réforme foncière. Ce type est également durable (faible consommation d'intrants, recyclage des effluents).

Les élevages de conduite métropolitaine fournissent d'ores et déjà une part importante de la production locale et seront certainement amenés à accentuer leur position à l'avenir (de nombreux projets sont en cours). Ces exploitations sont les mieux à même d'approvisionner la grande distribution.

Sur la base de ces éléments, le **Comité professionnel de suivi local** de Guadeloupe a sélectionné **4 exploitations de type P0** et **5 exploitations de type P1** pour intégrer le dispositif Réseau de référence

Type P0 : les petits élevages de porcs en complément de cultures

Localisation :	Grande-Terre, Marie Galante et Nord-Est Basse-Terre
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal, atelier porcin complémentaire dans une exploitation de polyculture (canne, vivrier, maraîchage...). 1,5 à 3 UTA selon les cultures
Objectif de production :	Valorisation des coproduits des cultures (tubercules, fruits et légumes invendus, canne entière).
Age :	Variable
Cheptel moyen :	5 à 8 truies
SAU moyenne :	7 - 8 ha
Niveau de performance technique :	Moyenne : 10 à 15 porcs de 50-55 kgc /truie/an
Dynamique d'évolution :	Diversification sur base cannière
Freins à l'évolution :	Pas d'extension foncière possible
Evolution quantitative du type :	Stagnation du nombre, agrandissement
Accès aux aides :	Oui pour les cultures, non pour les porcs
Equipements :	Bâtiment sommaire, parfois engraissement en plein air
Produits commercialisés :	Porcs charcutiers de 45 à 50 kg de carcasse haute valorisation de la viande : vente à 7-8€/kgc
Poids dans la production locale :	Dans ces dimensions d'atelier : 10% de la production locale, 10% du cheptel de truies, 5% des propriétaires d'au moins 1 truie

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Type génétique créole ou croisé avec des souches métropolitaines
- Monte naturelle uniquement. Conduite individuelle. Parfois objectifs de porcs de Noël.
- Alimentation à base de coproduits de l'exploitation et achats d'aliments complets occasionnels ou en complément systématique

Viabilité économique :

- Compléments de revenus intéressants dans le cadre d'exploitations diversifiées
- Nécessité de mise en conformité de l'abattage

Reproductibilité :

- Système reproductible, dans des dimensions variables, dans toutes les exploitations ayant des coproduits de culture à valoriser



Type P1 : les élevages de porcs avec conduite de type métropolitaine

Localisation :	Basse-terre côte au vent et Grande-Terre
Part de l'activité :	Eleveur à titre principal
Objectifs de production :	Objectif de revenu
Age :	Généralement < 45 ans
Cheptel moyen :	30 – 40 truies
SAU moyenne :	< 1 ha
Niveau de performance technique :	Moyen : 14 à 18 porcs de 65 kgc /truie/an
Dynamique d'évolution :	Limitée par le foncier, mais possibilités de quelques cultures à haute valeur ajoutée
Freins à l'évolution :	Difficulté d'accès au foncier. Pas d'accès au crédit
Evolution du type :	Installations récentes
Accès aux aides	Oui
Equipements :	Bâtiment avec aménagements neufs
Produits commercialisés :	Porcs charcutiers de 60 à 75 kg de carcasse
Estimation du poids relatif dans la production locale :	65% de la production locale, 55% du cheptel de truies, 5% des propriétaires d'au moins 1 truie

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Cochettes LW x LR et verrats LW x Piétrain x Duroc. Monte naturelle uniquement.
- Conduite en 7 bandes. Suivi sanitaire rapproché
- Alimentation totalement sous forme de concentrés achetés, différenciée selon les stades physiologiques. Distribution souvent manuelle
- Aménagements des bâtiments neufs, maternité, gestation et post-sevrage sur caillebotis, engraissement sur béton, bagasse ou caillebotis

Viabilité économique :

- Système viable avec des résultats techniques corrects (productivité numérique > 14 porcs/truie/an et poids de carcasse de 65 kg)
- Nécessité de mise en conformité aux normes de gestion des effluents

Reproductibilité :

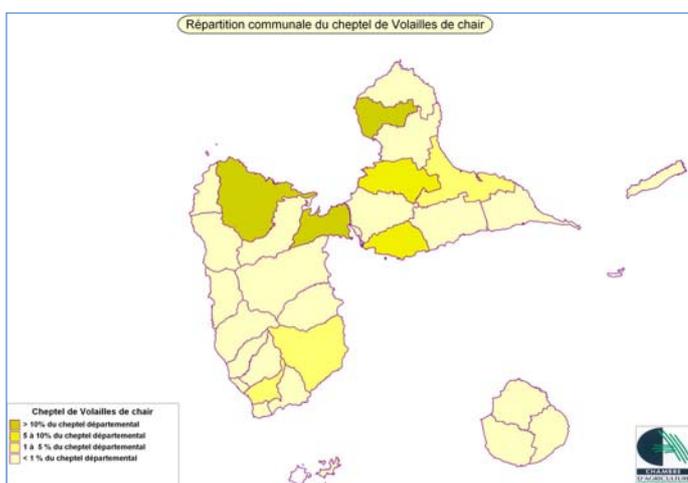
- Besoins d'importantes avances de trésorerie importantes pour préfinancer le bâtiment, le cheptel et l'aliment avant d'avoir les premières ventes. Plus facile dans le cadre d'un agrandissement ou d'une rénovation que d'une création.



Chapitre 9 : caractérisation de la filière volailles de chair

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

La production de poulet de chair est une production traditionnelle de nombreuses familles guadeloupéennes et parfois un petit complément de revenu par de la vente directe dans le voisinage.



Carte 10 : Répartition géographique des effectifs de poulets de chair (Source : Recensement Agricole 2000)

La commercialisation en filière organisée concerne principalement deux types de produits des adhérents de la SICA volaille de chair :

- les poulets standards élevés pour un abattage standard à 42 jours,
- des poulets lourds (autour de 3,5 kg carcasse, âge de 100 à 120 jours).

L'histoire récente de la commercialisation des poulets standards est très chaotique en Guadeloupe, avec dans la dernière décennie, la création de plusieurs structures qui ont fait faillite, laissant souvent les producteurs au bord du chemin.

La production de poulets standards a connu de très fortes fluctuations jusqu'à un arrêt définitif à la fin de l'année 2006, hormis chez les opérateurs assurant également la mise en marché.

Les volumes produits en 2007 en Guadeloupe concernent pour 2/3 les poulets lourds et autres volailles (pintades,...).

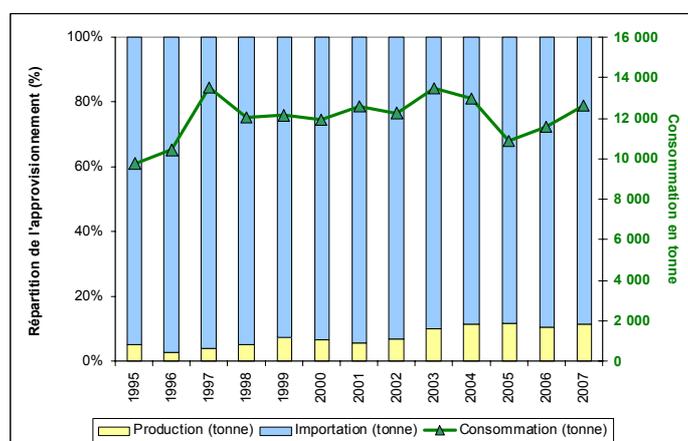


Figure 17 : Evolution de la production, de l'importation et de la consommation de viande de volaille depuis 1995 (Source : DAF 2006)

Malgré les difficultés récurrentes depuis 2003, la production de volaille de chair a tout de même progressé de près de 50% par rapport à 2002. Toutefois, la production locale ne couvre encore que 12% de la consommation locale.



En fonctionnement de routine, les poulets standards sont généralement enlevés par lots de 2.000 têtes et acheminés vers l'abattoir de la ferme de Houdan qui se charge de la commercialisation auprès des distributeurs locaux.

A réception du paiement du distributeur, l'abattoir rembourse GMA qui assure l'avance de trésorerie pour l'ensemble de la filière (aliment, poussins,...), et procède au règlement des éleveurs de la SICA.

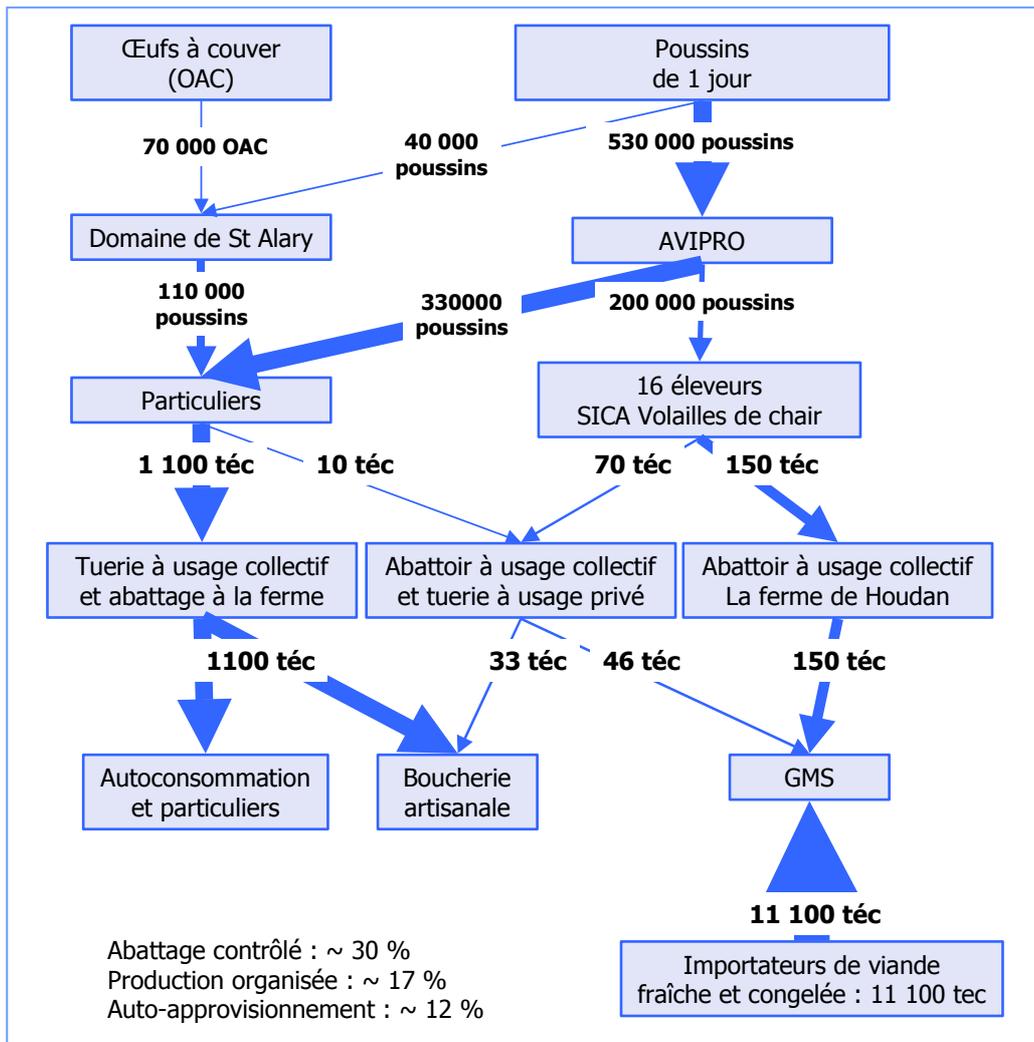


Figure 18 : L'organisation et les flux de la filière volaille de chair guadeloupéenne en 2007 (Source : DAF, douanes, IGUAVIE)



2.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de volailles de chair

Deux principaux types de système d'exploitation avec élevage de volailles de chair ont été caractérisés :

- les doubles actifs avec un atelier de poulets standards (cheptel moyen de 6.000 poulets),
- les exploitations de polyculture avec un atelier de poulets lourds.



Chacun des types est décrit sur une page, avec présentation dans un premier tableau des principaux éléments de structure, des dynamiques d'évolution et du poids relatif du type dans la production locale.

Dans une seconde partie de la fiche, les principales caractéristiques de la conduite animale sont précisées ainsi que quelques éléments d'appréciation de la viabilité économique et de la reproductibilité du type (i.e possibilité à s'installer à l'identique aujourd'hui).



Les élevages de volailles de chair représentent un réel enjeu pour les années à venir, avec une marge de progrès importante réalisable sur le court terme, aussi bien sur le plan des installations ou que des améliorations des outils existants et cela malgré les difficultés rencontrées par la filière.

Compte tenu de cette situation, **le Comité professionnel guadeloupéen de Suivi Local du projet a retenu les 2 types** représentatifs de la production avicole guadeloupéenne, les « **doubles actifs avec atelier de poulets standards** » et les « **polyculteurs avec atelier de poulets lourds** ».

Les doubles actifs avec atelier de poulets standards

Localisation :	Principalement Grande Terre
Part de l'activité :	Activité agricole secondaire
Objectif de production :	Complément de revenu
Age :	< 45 ans
Animaux élevés sur l'année :	6.000 poulets par bandes, soit environ 30.000 poulets / an
SAU moyenne :	2-4 ha
Assolement	Canne à sucre (2-3 ha) et/ou 1-2 ha de prairie avec ruminants
Niveau de performance technique :	Assez performant Indice de consommation correct : autour de 2,1.
Dynamique d'évolution :	Orientation possible vers d'autres productions avicoles (poulet lourd ou pondeuses), en lien avec les difficultés de la filière.
Freins à l'évolution :	Les difficultés de la filière en terme d'organisation du marché et de planification des mises en place, forte dépendance alimentaire.
Evolution du type :	En régression depuis 2006
Accès aux aides	Eligible aux aides POSEI
Equipements :	Bâtiment semi-ouvert (ventilation statique, avec brasseur d'air), chaîne d'abreuvement automatique, parfois présence de chaîne automatique, d'environ 400 m ²
Produits commercialisés :	Poulet de 1,3-1,7 kgc au prix de 1,70€/kg vif
Poids dans la production locale :	12% de la production locale de volaille de chair en 2007

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Elevage de poussins de souche à croissance intermédiaire (ROSS ou JA 657), importés de métropole via les 2 importateurs, AVIPRO ou ferme de St- Allary
- La durée d'élevage est de 45-50 jours
- Les éleveurs peuvent réaliser 5 bandes/an, mais les difficultés rencontrées pour vider les bâtiments en fin de production allongent la durée normale d'un cycle d'élevage.

Viabilité économique :

- Bon complément de revenu mensuel, à hauteur des 2/3 d'un SMIC quand respect des délais d'enlèvement par l'abatteur
- Système peu consommateur de surface avec une rémunération horaire égale au SMIC

Reproductibilité :

- Système reproductible au regard des investissements nécessaires en capitaux initiaux et en foncier

- Système extrêmement fragile en lien avec l'organisation de la filière et de la mise en marché de la production animale



Les exploitations de polyculture avec un atelier de poulets lourds

On rencontre en Guadeloupe deux types d'exploitations produisant du poulet lourd, avec des surfaces sensiblement différentes :

- une première catégorie comprenant de petites structures de moins de 3 ha, avec des herbages (pentes difficiles à valoriser) ou de la canne à sucre. Le foncier est souvent en propriété. Ce système est décrit ci-dessous,

- une seconde qui regroupe des exploitations dont la SAU peut parfois dépasser une dizaine d'hectares. Fréquemment installés en GFA (sole cannière comme pivot), ces exploitations ont fréquemment diversifié l'assolement avec des cultures à haute valeur ajoutée (ananas,..).

Leur atelier de volaille est plus conséquent, avec fréquemment une tuerie aménagée pour leur production ou un abattoir à usage collectif. Ces producteurs sont peu nombreux en Guadeloupe (une demi-douzaine).

Localisation :	Grande Terre (avec quelques élevages sur la Basse Terre)
Part de l'activité :	Activité agricole principale
Objectif de production :	Complément de revenu
Age :	< 45 ans
Animaux élevés sur l'année :	Bandes de 500 à 1.000 poulets selon le bâtiment, avec en général 3 bandes par an, soit une production annuelle de 1.500 à 3.000 poulets lourds
SAU moyenne :	3-4 ha, avec 2 à 3 ha de canne à sucre
Niveau de performance technique :	Assez performant
Dynamique d'évolution :	Possible amélioration des résultats techniques et vers des productions à haute valeur ajoutée
Freins à l'évolution :	Organisation de l'abattage et du marché, Pas intégré aux modèles de développement de la filière avicole
Evolution du type :	Forte
Accès aux aides	Eligible aux RSA
Equipements :	Bâtiment semi-ouvert de 50 à 100 m ² . Ventilation statique, avec brasseur d'air, chaîne d'abreuvement automatique, parfois présence de chaîne d'alimentation automatique,
Produits commercialisés :	Poulet de 3 à 3,5 kgc au prix de 4,35€/kgc
Poids dans la production locale :	80% de la production locale en 2007

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Elevage de poussins de souche à croissance intermédiaire (variante à croissance lente), importés de métropole via les 2 importateurs, AVIPRO et le Domaine de St Alary..
- La durée d'élevage est de 80-120 jours.
- Alimentation à base de concentré du commerce en fonction de l'âge.
- Densité moyenne de 10 animaux/m².

Viabilité économique :

- Système économiquement viable et peu consommateur de surface.

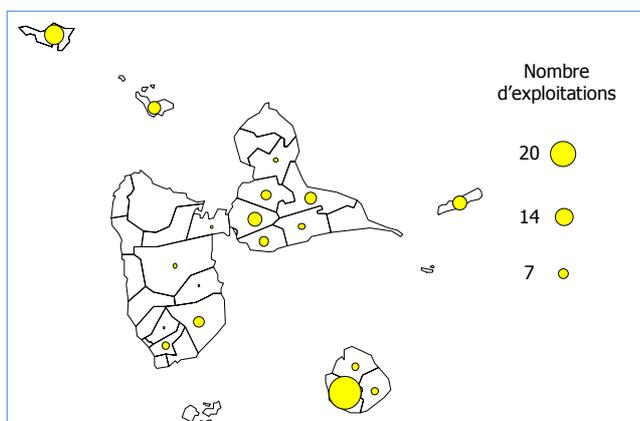
Reproductibilité :

- Système reproductible dans le contexte local.

Chapitre 10 : caractérisation de la filière poules pondeuses

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

La majorité des élevages de poules pondeuses se situent sur la Côte Au Vent, le Centre Grande Terre et Marie-Galante, les élevages spécialisés étant sur le Centre Grande Terre.



Carte 11 : Figure 28 : Répartition géographique des élevages de poules pondeuses (Source : Recensement Agricole 2000).

Depuis 10 ans, l'effectif de poules pondeuses a pratiquement doublé en Guadeloupe. Les années 2000 ont vu la mise en service d'unités de productions importantes et l'installation d'une nouvelle génération d'éleveurs, mieux formés.

Ces installations se sont cependant faites sans concertation à l'échelle de la filière, entraînant des crises ponctuelles de surproduction.

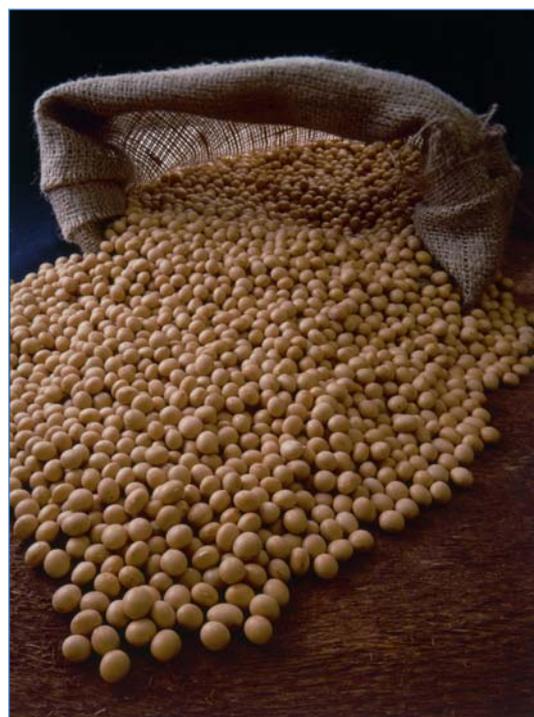
Jusqu'en 2006, les producteurs d'œufs spécialisés géraient individuellement leur exploitation, depuis la mise en production jusqu'à la commercialisation des œufs conditionnés auprès des différentes enseignes de la distribution.

En 2006, la Chambre d'agriculture a lancé une réflexion collective pour une meilleure organisation de la filière.

Cette initiative débouche en juillet 2007 sur la création de l'Association des Producteurs d'œufs de la Guadeloupe, puis sur la création du SPOG (Syndicat des Producteurs d'Oeuf de la Guadeloupe).

Cette filière a connu une année 2006 très difficile avec plusieurs crises sanitaires qui ont entraîné l'arrêt définitif de la « Ferme de Campêche » (120.000 poules) et temporaire de la « Coquille dorée » pour cause de salmonelle.

Ces arrêts brutaux d'exploitations (qui représentaient de l'ordre de 50 % de la production locale d'œufs) ont ouvert de nouveau la porte aux importations massives d'œufs réfrigérés venant de métropole, devant être consommés dans la semaine suivant leur mise en rayon (fin de Date Limite de Consommation).



En 2007, ils représentaient près de 60 % de la consommation d'œufs coquille de Guadeloupe et pèsent en ce début d'année 2008 significativement sur le marché de l'œuf.

Cette situation peut générer une concurrence ponctuelle avec les poulets PAC locaux dans les rayons de GMS (prix de 2,5 €/kg carc pour la poule contre 5€ pour le poulet PAC).

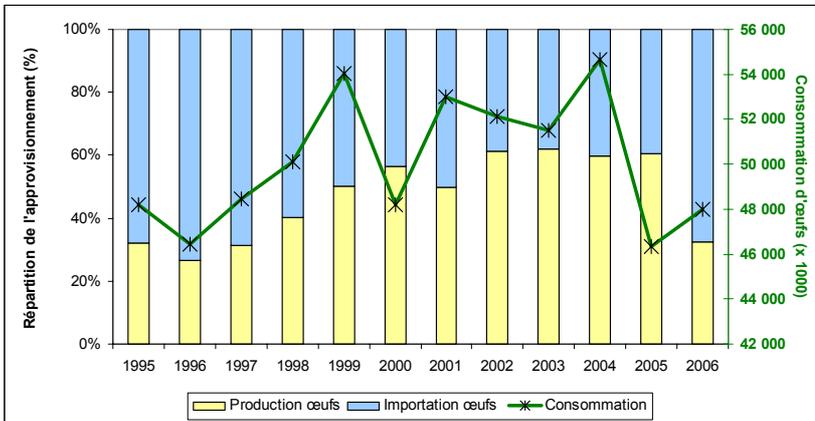


Figure 19 : Evolution 1995-2006 de la consommation et de l'approvisionnement d'œufs (DAF 2007)

Ce phénomène pourrait être atténué par une plus grande concertation des plannings de mise en place des bandes (poulets standards et pondeuses) mais surtout des plannings d'abattage auprès des structures adéquates.

Une mauvaise gestion de leur enlèvement en fin de bande peut de plus être source d'un gros manque à gagner.

L'écart de prix au consommateur est très important, du simple à plus du double: 10 à 12 centimes d'euro pour l'œuf réfrigéré contre 25 centimes pour la production locale.

Plusieurs producteurs se sont équipés récemment de leur propre unité de conditionnement, leur permettant d'accéder directement au marché de la grande distribution et donc de capter une plus-value supplémentaire de l'ordre de 2 à 3 ct € par œuf (hors amortissement de l'unité).



Il existe à ce jour une dizaine de centres de conditionnement. Ces unités commercialisent généralement la production de l'exploitation et celle d'élevages plus modestes (<5.000 pondeuses).

La production locale permet de satisfaire environ 60% de la consommation guadeloupéenne d'œufs en coquille, estimée en moyenne à 100-110 œufs/habitants/an.

Par ailleurs, il n'existe aucune gestion collective des poules de réforme, tant au niveau des éleveurs que du syndicat nouvellement créé. Pour un éleveur de pondeuses, les réformes sont clairement un co-produit de l'activité économique principale.

En effet, comme les poulettes sont déjà présentes sur la ferme (élevage à partir de poussins d'un jour), tout retard d'enlèvement se traduit par un retard de mise en place et génère des conséquences significatives sur les courbes de ponte du nouveau lot.

Les durées d'évacuation des bâtiments étant extrêmement longues, les éleveurs diminuent fréquemment la durée des vides sanitaires pour ne pas pénaliser la productivité de leur élevage, mais augmentent d'autant le risque encouru.

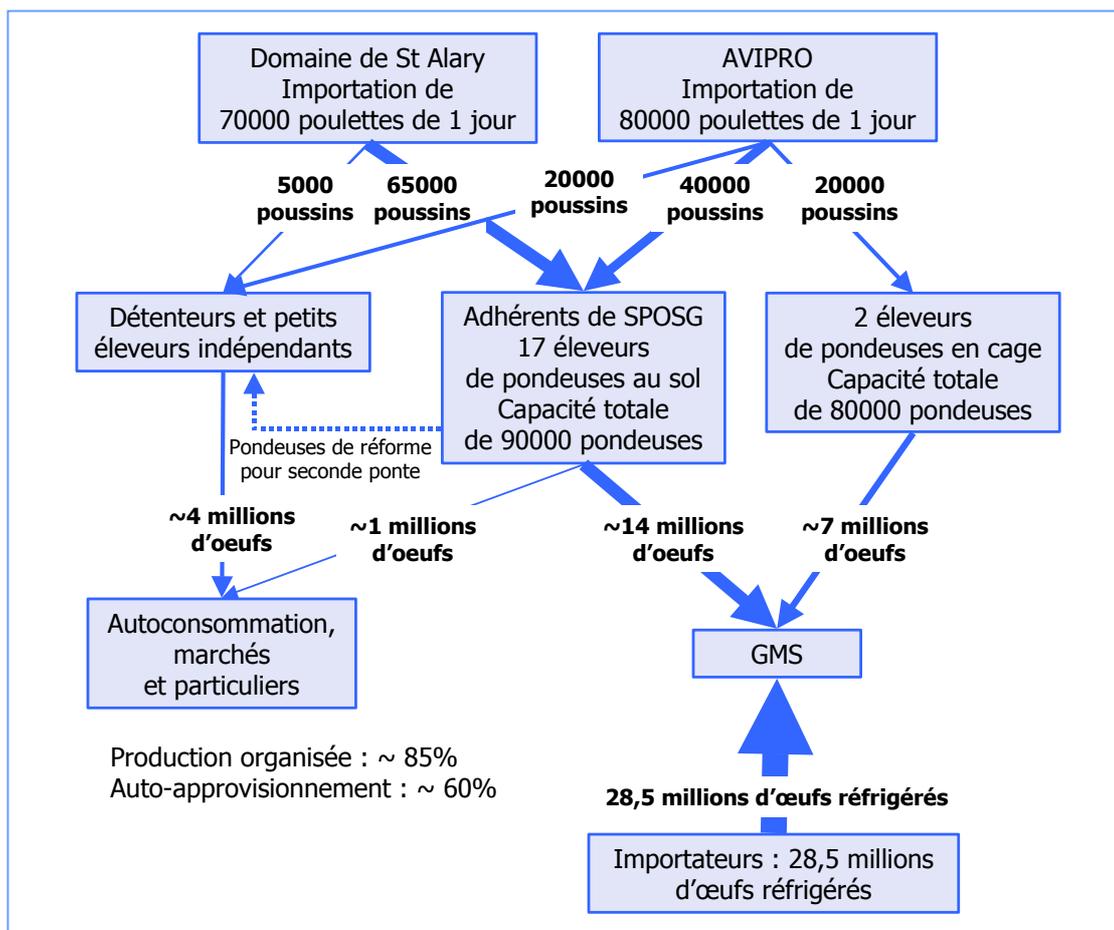


Figure 20 : L'organisation et les flux de la filière ponte, production d'œufs (Source : DAF, service des douanes et IGUAVIE, 2007)

3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de poules pondeuses

La production d'œufs repose sur deux types de système d'élevage : des élevages traditionnels avec moins de 500 poudeuses ou de petits ateliers, pour vente de proximité et sur les marchés, et des élevages spécialisés qui commercialisent leur production via les GMS.

En 2005, le système d'élevage spécialisé de poules pondeuses au sol représentaient seulement 17 producteurs, mais 94% des effectifs et 96% de la production locale (26 millions d'œufs).

Parallèlement à mode de conduite au sol qui reste le plus représentatif des élevages professionnels de la filière, on dénombre depuis la fin de l'année 2007 deux exploitations de poules pondeuses en cage qui détiennent désormais près de la moitié du cheptel de poudeuses de Guadeloupe (80.000 poules).

Compte tenu de son poids dans la production locale et du nombre d'élevages, le système « **élevage spécialisés de poules pondeuses au sol** » a été retenu par le Comité professionnel guadeloupéen pour être intégré au dispositif de suivi technico-économique des Réseaux de références : 4 exploitations ont été identifiées par l'équipe technique et caractérisées en 2007 au moyen d'un diagnostic d'exploitation.

Les élevages spécialisés de poules pondeuses au sol

Localisation :	Grande Terre (avec quelques élevages sur la Basse Terre)
Part de l'activité :	Activité agricole principale
Objectif de production :	Revenu principal
Age :	Généralement < 45 ans
Cheptel moyen (?) :	De 8.000 à 15.000 pondeuses en production
SAU moyenne :	< 2-3 ha
Niveau de performance technique :	250 à 270 œufs/poule/bande dont 200 vendus en GMS
Dynamique d'évolution :	Possible spécialisation en élevage de poulettes ou de pondeuses
Freins à l'évolution :	Absence de planification de la commercialisation locale et de concertation avec les volumes d'œufs réfrigérés importés
Evolution du type :	Stable
Accès aux aides	Eligible aux RSA
Equipements :	Bâtiment semi-ouvert (ventilation statique, avec brasseur d'air), chaîne d'abreuvement automatique, parfois présence de chaîne automatique, d'environ 500m ² . la plupart dotés de matériel de conditionnement
Produits commercialisés :	Œufs par les multiples ateliers de conditionnement et poules de réformes en général en vif
Poids dans la production locale :	~ 60% de la production locale en 2007 avec la mise en service d'un nouvel atelier de poules en cage

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Elevage de poussins de souche : Isabrown ou Lohmann, production d'œufs colorés
- La durée de ponte est de 52 à 54 semaines, avec une production moyenne annuelle de 250 à 270 œufs/poule
- Les éleveurs réalisent eux même l'élevage des poulettes, en général dans le bâtiment de production
- Difficulté de vider rapidement les bâtiment à la fin d'un cycle de production

Viabilité économique :

- Système économiquement viable dans un contexte non concurrentiel avec l'œuf réfrigéré : démarcation du produit local
- Production fragile en l'absence de « régulation » des entrées d'œufs réfrigérés et de planification des mises en production

Reproductibilité :

- Système reproductible, malgré un fort besoin de capitaux à l'installation
- Peu de besoins de surface



Entre 2002 et 2004, la production des adhérents du SYLAP, qui fédère la moitié des ateliers de la Guadeloupe a augmenté de 20%, à effectif de cages mères constant.

En 2006, la Guadeloupe a importé 44 tonnes de viande de lapin entier, très majoritairement congelée (80%), en provenance de pays asiatiques.

Compte tenu du prix élevé de vente au consommateur, la production locale semble avoir une véritable carte à jouer.

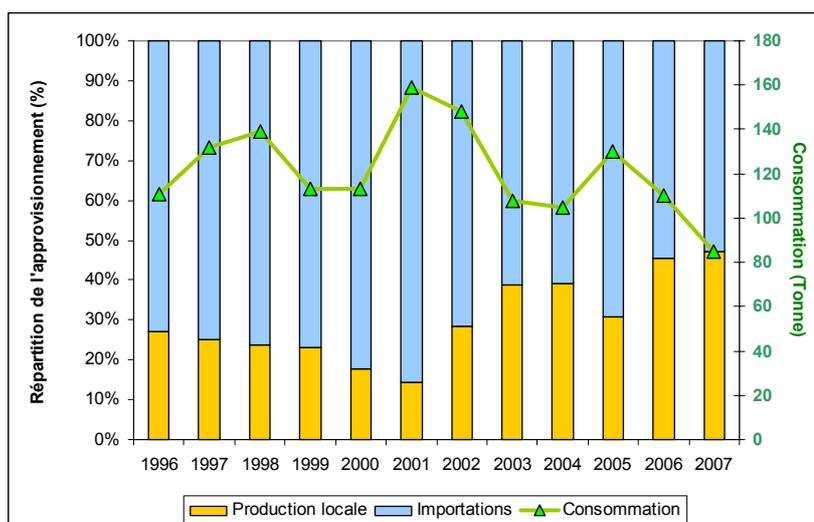


Figure 21 : Evolution 1996-2007 de la consommation et de l'auto approvisionnement en viande de lapin (DAF 2007)

Mais, le prix payé en 2007 au producteur par l'abattoir (5,7 €/kg carcasse) soulève de nombreuses interrogations et constitue un réel frein à l'essor de cette production désormais confrontée depuis quelques mois à une hausse sensible du prix de l'alimentation (+12%).

L'ensemble de la production des adhérents du SYLAP est abattu à l'abattoir de Rozan Cidéron. Ce dernier achète les animaux vivants, paye les producteurs selon le poids carcasse, et commercialise les lapins entiers auprès des GMS et des bouchers.

L'abattoir constitue donc le maillon central du schéma de commercialisation de la production cunicole, et non pas un prestataire de service.

Il existe toutefois 3 autres abattoirs à usage quasiment exclusif de leurs propriétaires éleveurs ainsi que de nombreuses tueries la ferme.

Au cours de la dernière décennie, l'abattage à la ferme a augmenté significativement pour représenter plus de la moitié des volumes de lapins produits en Guadeloupe (source : DAF service statistique).

En 2005, une meilleure organisation de la filière autour du SYLAP et de l'IGUAVIE a permis de juguler ce phénomène. Ces animaux abattus à la ferme, provenant de divers élevages sont fréquemment commercialisés aux bouchers ou en direct aux particuliers pour un prix de 10 €/kg carcasse.



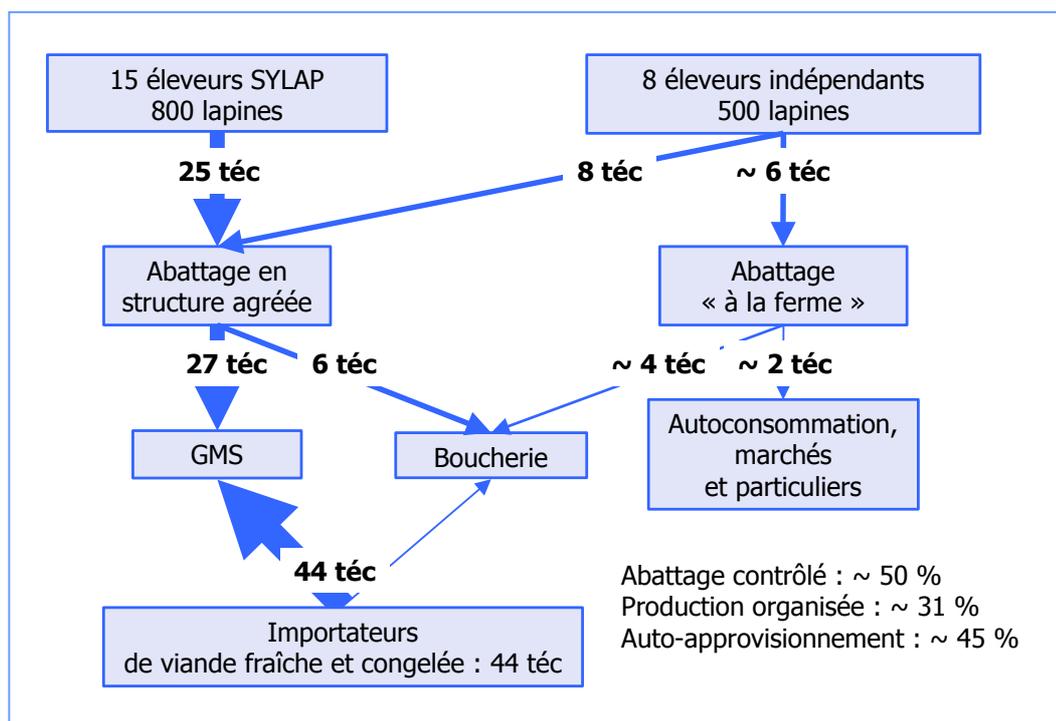


Figure 22 : L'organisation et les flux de la filière cynicole
 (Source : DAF, service des douanes et IGUAVIE, 2007)

3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de lapins

A l'exception de 2 élevages de près de 150 cages-mères, l'élevage de lapin en Guadeloupe, est une activité secondaire générant un revenu complémentaire à une activité agricole (système créole diversifié) ou non agricole (commerçant, salarié, ...).

Les conduites d'élevage apparaissent cependant assez proches pour pouvoir être décrites dans le type ci-après.



Compte tenu de la part dans la production locale et du schéma d'installation mis en place en Guadeloupe en élevage cynicole, **le Comité professionnel de Suivi Local du projet a retenu le système « élevage cynicole »** pour être intégré au dispositif, avec un suivi technico-économique de 4 exploitations de ce type.

Les élevages cynicoles

Localisation :	Basse Terre (avec quelques élevages sur la Grande Terre)
Part de l'activité :	Activité principale
Objectif de production :	Complément de revenu familial à une autre activité économique (agricole ou non)
Age :	< 50 ans
Cheptel moyen (?) :	40 à 50 Cages Mères (CM) ou de 60 à 70 femelles en production
SAU moyenne :	Le plus souvent terrain familial, et toujours moins de 3 ha
Niveau de performance technique :	Correct, 30 lapins vendus/femelle/an et IC global = 3,8
Dynamique d'évolution :	Agrandissement de l'atelier avec investissements possibles pour améliorer les résultats techniques et/ou la productivité du travail
Freins à l'évolution :	Organisation du marché, investissement important en lien avec l'acquisition du matériel
Evolution du type :	Développement régulier depuis quelques années, mais inversion de tendance actuelle avec la hausse de l'alimentation et la stagnation du prix de vente
Equipements :	Bâtiment semi-ouvert avec 2 types de cages distinctes, parfois avec des cages mixtes
Produits commercialisés :	Lapins de 1,3 kg commercialisés à 5,71 €/kg carcasse
Poids dans la production locale :	65 % de la production locale

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Conduite en bande unique avec reproduction par insémination artificielle.
- 7 mises-bas / CM / an en moyenne.
- Poids au sevrage (35 jours) de l'ordre de 600 g.
- Durée d'engraissement de 8 à 9 semaines
- Alimentation à base de concentrés achetés.

Viabilité économique :

- Faible rémunération dans la conjoncture actuelle : en première approche, la marge sur coût alimentaire (MCA) serait inférieur à 100 €/CM.
- Investissements initiaux en équipement & bâtiment représentant 3 à 4 fois le MCA.
- Marché local à fort potentiel de développement, non saturé.
- Problème actuel de répartition de la marge au sein de la filière, avec un prix de vente consommateur élevé (~15 €/kg carcasse).

Reproductibilité :

- Elevage adapté pour un complément d'activité : 3h d'astreinte quotidienne.
- Quasi absence de surfaces nécessaires pour l'élevage.
- Besoins en capitaux initiaux non élitistes (~ 20 k€) pour l'acquisition du matériel d'élevage et des bâtiments.



Conclusions

Cette première publication relative au programme du POSEI France « Réseaux de références » retrace le point de départ que constitue la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage et la sélection des types à suivre (cf tableau de synthèse p. 56) lors des prochaines années.

Certaines informations et descriptions de type de systèmes d'exploitation avec élevage peuvent « vieillir » assez rapidement dans un contexte parfois assez volatile en terme de structuration de la production et de mise en marché. C'est notamment le cas en volailles de chair.

Le graphique ci-dessous propose une première estimation du niveau de résultat économique possible pour chacun des types présentés dans cette brochure. Dans le POSEI France, le seuil de viabilité a été estimé à 1,5 SMIC par unité familiale. Ces estimations seront à reprendre en détail sur la base du suivi technico-économique des 50 exploitations du dispositif guadeloupéen.

Dans le choix des types retenus par les responsables professionnels de Guadeloupe, la représentativité des systèmes et leur reproductibilité ont été des éléments importants de décision, comme en témoigne le cas du type « détenteur de bovins ».

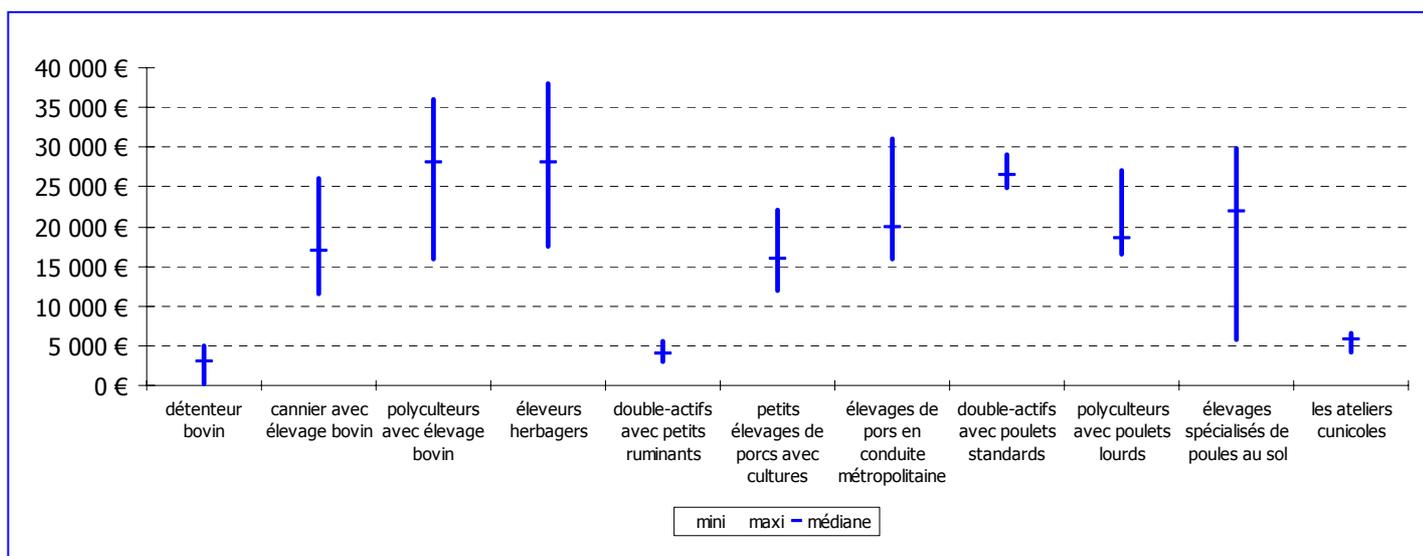


Figure 23 : Revenu disponible estimé pour chacun des types de systèmes d'exploitation identifié

En fin d'année 2007, les premiers aspects techniques de la quasi totalité des exploitations ont été identifiées et décrites, au moyen d'un diagnostic global d'exploitation réalisé sur la campagne 2006.

Le suivi de la campagne 2007 devrait permettre de conforter les ratios techniques ébauchés, de disposer de premiers repères économiques et de conforter la sélection des types et des exploitations du dispositif.

Une prochaine publication relative aux premiers enseignements des diagnostics d'exploitation sera éditée sur le 1er semestre 2008.

Réalisée en deux volumes (ruminants / monogastriques), elle sera rédigée en commun sur les Antilles et la Guyane.

Tableau 6 : synthèse sur les systèmes d'exploitation avec élevage de Guadeloupe

Production principale	Ruminants					Porcins		Volailles		Œufs	Lapins
	Jardins Créoles	Déten- teurs de bovins	Double actifs avec ruminants	Polyculteurs avec élevage bovin	Éleveurs herbagers	Élevages de porcs conduite type métropolitaine	Petits élevages de porcs + cultures	Doubles- actifs avec poulets standard	Polyculteurs avec atelier poulets lourds		
Part dans la production locale		30%	35%	30%	5%	60%	15%	45%	40%	50%	50%
Part de la production de petits ruminants	10%	-	40%	40%	5%						
Nbre de producteurs	~ 7.000		900	200	20	30	50	15	30	10	20
Représentativité	+++		++	++	-	=	++	++	++	++	++
Reproductibilité	++		++	++	-	+	++	+++	+++	++	++
Viabilité économique	-	-	+	+ / +++	++	++	++	-	++	+++	+*
Sensibilité/marges de progrès technico-éco	-	-	+ / +++	++	++	++	= / +	+	++	+	+++
Effet levier sur le dvt de la prod° locale	-	-	+	+++	+	++	+	-	++	++	++
Support d'innovation et de démonstration	--	-	-	++	+++	++	+	-	+++	-	+++
Choix du CSL		X	X	XX (dont MG)	X	X	X	X	X	X	X

Annexe 1 : bibliographie principale

Auteur	Organisme	Année	Titre
H. STER	SCEBOG	2004	Valeurs alimentaires des grandes cultures pour les ruminants (saison 2003-2004)
O. LORVELEC	INRA	1999	Gestion technique des troupeaux de truies en Guadeloupe
JL. DIMAN & al	INRA	2001	L'élevage porcin en réforme foncière
M. ZEBUS	INRA	2004	Activités informelles, normalisation et développement. L'élevage porcin en Guadeloupe
M. ZEBUS	INRA	2005	Diversité des élevages porcins en Guadeloupe
G. ALEXANDRE	INRA	2000	Pratiques de commercialisation des caprins sur le marché de la viande par les éleveurs et les bouchers en Guadeloupe
D. GAU	INRA	2000	Systèmes de production et orientation génétiques en élevage caprin en Guadeloupe
G. ALEXANDRE	INRA	1991	Elevages caprins en Guadeloupe
	CNASEA	2005	Canne à sucre en Guadeloupe, peut-on diversifier ?
	CIRAD-GRET	2002	Mémento de l'agronome
M. GAYALIN, H. ARCHIMEDE	INRA- CEMAGREF	2003	Gestion, intérêts et limites des principales espèces fourragères utilisables dans les Antilles
	GMA	2006	Support technique aliments GMA
S. ASSELIN de Beauville	INRA	2002	Diagnostic de la filière caprine en Guadeloupe
	AGRESTE	2003	Recensement agricole 2000 Guadeloupe
	AGRESTE	2001	Recensement agricole 2000, l'essentiel Guadeloupe
	AGRESTE	2006	L'agriculture guadeloupéenne

Auteur	Organisme	Année	Titre
	SAFER	2006 2007	Assistance technique exercice 2005, Synthèse de l'activité sur les G.F.A. de la réforme foncière
	SAFER	2005	Assistance technique exercice 2003/2004, Synthèse de l'activité sur les G.F.A. de la réforme foncière
S. MEZENCE	Chambre d'agriculture de Guadeloupe	2004	Les programmes sectoriels 2002-2006, bilan intermédiaire
	ITAVI-CIRAD	2003	La production d'œufs de consommation en climat chaud
	ITAVI-CIRAD	1999	La production de poulets de chair en climat chaud
ROCHE TOUSSAIN	IEDOM	2007	La Guadeloupe en 2006
F. DUBUC	Ministère de l'agriculture	2007	L'agriculture guadeloupéenne en 2006 (statistique agricole annuelle)
A. MAUJIR	CAHETEL Consulting	2007	Etude diagnostique du monde agricole et rural
J.L. DIMAN	INRA	2003	Diversité des système d'élevage de ruminants en Guadeloupe
S. PELLERIN	INRA	1987	Diversité des systèmes de production agricole zone irrigué de l'Est GT de Guadeloupe
M. ZEBUS	INRA	2001	Diversité de l'élevage porcin guadeloupéen
F. LEBAS	INRA	2004	L'élevage du lapin en zone tropicale
J.L. DIMAN	INRA	2003	Typologie des ruminants de Guadeloupe

Annexe 2 : personnes ressources rencontrées (extrait)

Nom	Prénom	Organisme
Alexandre	Gisèle	Chercheur INRA
Archimède	Harry	Responsable URZ, INRA
Asselin de Beauville	Stéphan	Chargé de mission IGUAVIE
Beauvarlet	René	Président SPEBA
Bleubar	Sylvain	Directeur EDE
Castarlenas	Frédéric	SPEBA
Cidéron	Rozan	Abattoir de la filière
Coppy	Ode	Chercheur INRA
Coqc	Paule	Responsable abattoir « Ferme de Houdan »
Crantor	Eric	Responsable formulation, GMA
Dianoux	Loïs	Directrice adjointe DSV
Diman	Jean-louis	Chercheur INRA
Dubuc	Francine	Service statistiques, DAF
Fleury	Jérôme	Responsable unités expérimentales, INRA
Gadet	Raymond	Technicien monogastrique EDE
Jacky	Christophe	Président Sica Volaille de Chair
Kha	Jean-Claude	Responsable commercial GMA
L'Étang	Cédric	Technicien SPEBA
Lapin	Rénus	Président Karukéra Porc
Laurent	Mireille	Technicienne SYLAP
Lauriette	Xavier	Technicien cunicole EDE
Lefrançois	Thierry	Responsable CIRAD EMVT
Lodin	Firmin	Président Cap'Viande
Luc	Rénier	Technicien Sica Volaille de Chair
Lurel	Guy	Président COOPORG
Magdeleine	Georges	Secrétaire général UPG
Maisonneuve	Jean-Charles	Directeur adjoint SEA, DAF
Manicom	Ranjit	Technicien Cabricoop
Maruejouis	Thierry	Directeur Cap'Viande
Naves	Michel	Chercheur INRA
Nelson	Pascal	Technicien SEPG
Offranc	Christian	Inséminateur COOPIAG
Parent	Bruno	Trésorier Cabri Coop
Phaëton	Eric	Technicien COOPORG
Rotin	Philippe	Administrateur UPG
Sallarsaid	Yvan	Président SYLAP
Shitalou	Elie	Secrétaire Général IGUAVIE
Stéfan	Frédéric	Gérant domaine St Alary
Vorin	Victor	Technicien avicole DSV

Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guadeloupe

Le programme « Réseaux de références » est une mesure d'accompagnement (Chapitre VI) du POSEI France, qui vise à apporter un appui au développement des filières animales dans les quatre départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Ce programme a pour objectif l'élaboration de références technico-économiques relatives aux principaux systèmes d'exploitation avec élevage de ces territoires. La première phase de mise en œuvre a été consacrée à la caractérisation des filières et des systèmes d'exploitation avec élevage de chacun des quatre DOM. Sur la base de ces éléments, chaque Comité professionnel de Suivi Local a sélectionné les types de systèmes pour lesquels des références devaient être élaborées.

Cette brochure constitue une première synthèse des travaux réalisés en 2007 en Guadeloupe. Après un bref rappel des objectifs du programme et des choix méthodologiques retenus sur cette première phase, cette brochure présente un panorama global de l'élevage guadeloupéen et des éléments de caractérisation des principaux systèmes de production animaux. Dans un souci de lisibilité, cette dernière partie est traitée par filière de production : bovine, petits ruminants, porcine, avicole et cunicole.

POUR EN SAVOIR PLUS

Frédéric Galan (Institut de l'Élevage) - frederic.galan@inst-elevage.asso.fr
Boris Duflot (IFIP – Institut du Porc) - boris.duflot@ifip.asso.fr
Lionel Julien (ITAVI) - julien@itavi.asso.fr

Institut de l'Élevage – IFIP – ITAVI
Espace Régional Agricole
BP 35
Convenance
97122 Baie Mahault
Tél : 05.90.32.08.86
Fax : 05.90.25.04.09

Arnault Villaret
Département Actions Régionales
Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy
75595 Paris cedex 12
Tél : 01.40.04.53.31
www.inst-elevage.asso.fr

ISBN 978-2-84148-478-5 - Réf. IE : 07 08 50 015 - Prix de vente : 18€

Programme « Réseaux de références » POSEI France

